

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4351 du Vendredi 11 Septembre 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PROBLÈMES SOCIAUX

Le silence coupable des politiques



Pendant que les populations affrontent quotidiennement les coupures d'électricité, les pénuries d'eau et de carburant, où sont passés les hommes et les femmes politiques congolais? (P.5)

ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES

Vers la célébration du centenaire de la Journée missionnaire mondiale



Unis dans le Christ, unis dans la mission (P.8)

NIGER

Le journaliste Moussa Kaka porté disparu



Depuis, aucune nouvelle de lui (P.7)

APPEL A LA SOLIDARITE

Matongo "Secousse": SOS pour un "Yaoundé 72" en détresse

(P.16)

CANAL+

BIEN + QUE DU SPORT

LE DECODEUR HD
A **1000** FCFA TTC
DES LA FORMULE EVASION
+ PARABOLE ET INSTALLATION OFFERTES

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE
30 JOURS OFFERTS**
DE CHAINES BONUS

92 92

EDITORIAL

Eternels bons derniers



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE
DE L'OUEST ET DU CENTRE - SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)
UNITE DE GESTION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°015 /HISWACA/ 2026 RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF (VE) DU PROJET HISWACA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du «Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **«recrutement d'un(e) assistant(e) administratif (ve) pour le projet HISWACA».**

2. Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision du Responsable administratif, financier et comptable (RAFC) et le contrôle du Comptable, L'assistant(e) administratif (ve) a pour mission d'assurer la gestion administrative et logistique du projet en inscrivant son action dans le respect des dispositions et des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet. Plus spécifiquement il s'agira de:

- **Au titre de la gestion administrative de l'unité de coordination de projet**

- Organiser et contrôler les petits achats;
- Assurer la gestion du personnel (gestion des permissions, gestion des congés administratifs, gestion des congés maladies.);
- Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises;
- Ouvrir et tenir à jour les bordereaux des prix unitaires les plus usuels (à partir de consultations des fournisseurs);
- Centraliser les demandes d'achats, préparer les bons de

commande et assurer le suivi des commandes;

- Elaborer et assurer le suivi du planning des congés;
- Etc.

Au titre de la gestion du patrimoine mis à la disposition du Projet:

- Assurer le suivi des biens mobiliers et immobiliers mis à la disposition des entités du Projet;
- Tenir à jour le registre du patrimoine du Projet;
- Suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances;
- Assurer le suivi des véhicules du projet: entretien, réparation, mise en place et contrôle des carnets de bord;
- Participer aux opérations relatives aux inventaires physiques;
- Etiqueter le matériel et mobilier de bureau mis à la disposition du Projet;
- Gérer les approvisionnements et le stock des matériels et fournitures du Projet;
- Etc.

3. Qualifications et profil requis:

L'Assistant (e) administratif (ve) doit:

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum BAC+ 3) en économie, en gestion, en comptabilité, en sciences sociales ou tout autre diplôme équivalente;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans au minimum dans la gestion administrative avec 2 ans minimum d'expérience pertinente en gestion administrative des projets financés par les banques multilatérales de développement telles que la Banque mondiale et la Banque Africaine de Dé-

veloppement;

- Avoir une connaissance pratique des procédures de la Banque mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets;

4. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les profils correspondants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les soumissionnaires intéressés doivent fournir les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour le poste (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

5. La sélection se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

6. Les soumissionnaires peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: ugg@hiswaca-congo.org / recrutementhiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le **lundi 21 septembre 2026** (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention **«recrutement d'un(e) assistant(e) administratif(ve) pour le projet HISWACA».**

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est: projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12^e étage, Porte 1204, Tél: (+242) 06 157 01 01, E-mail: ugg@hiswaca-congo.org / recrutementhiswaca@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 07 Septembre 2026

Coordonnateur du projet HISWACA

Patrick Valery ALAKOUA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond-point Mess Mixte de
Garnison Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville, B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64105 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE

«AUTOFLEET» SAS

Société par Actions simplifiée

Capital social de Francs CFA: Neuf Millions (9 000 000)

Siège social: 114, Avenue Moe Katt MATOU, Centre-Ville

Pointe-Noire

République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2026-B16-00018

Il appert d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, en date du 18 août 2026, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 160/34, no 7718, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME: Société par Actions Simplifiée (SAS)

OBJET: La société a pour objet tant au Congo qu'à l'étranger :

-La mise à disposition de chauffeurs professionnels auprès des entreprises, administrations, organismes et particuliers;

Le transport de personnes avec chauffeur, dans le respect de la réglementation en vigueur et la fourniture de prestations de conduite ;

- La gestion, l'exploitation, l'administration et la supervision de parcs automobiles pour son propre compte ou pour le compte de tiers, notamment dans les secteurs pétrolier, minier, industriel, logistique, portuaire et des services ;

-La location et la mise à disposition de véhicules avec ou sans chauffeur, sous réserve des autorisations administratives requises ;

-La gestion et le suivi administratif des véhicules, notamment l'immatriculation, les visites techniques, les assurances, les autorisations et autres formalités administratives ;

- La mise en place et l'exploitation de solutions de suivi et de géolocalisation des véhicules, ainsi que le contrôle et l'optimisation de leur utilisation;

- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation et

le négoce de véhicules automobiles;

- La vente des pièces détachées, pneumatiques, accessoires et équipements automobiles;

- La prestation de services d'assistance et de conseil;

- L'entretien et réparation des véhicules.

La société pourra exercer ces activités directement ou indirectement, pour son propre compte ou pour le compte des tiers, par voie de création de sociétés, de prise de participations, de partenariats, de sous-traitance ou de toute autre forme juridique autorisée.

DENOMINATION: «AUTOFLEET» SAS

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 114, Avenue Moe Kaat MATOU, Centre-ville, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

ADMINISTRATION:

- Madame Belle Anich KINSANSA KIVOUNA est nommée en qualité de Présidente de la société pour une durée indéterminée

RCCM: CG-PNR-01-2026-B16-00018

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 septembre 2026, sous le numéro CG-PNR-01-2026-B-00552

Fait à Pointe-Noire, le 03 septembre 2026

Pour avis

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond-point Mess Mixte de
Garnison Immeuble MORIJA, 1^{er} étage, Centre-ville, B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64105 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE

«WILDE CATRING» SAS

Société par Actions simplifiée

Capital social de Francs CFA: Neuf Millions (9 000 000)

Siège social: 92, Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville

Pointe-Noire

République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2026-B16-00019

Il ressort d'un acte authentique reçu par la Notaire soussignée, en date du 18 août 2026, enregistré à Pointe-Noire, sous folio 160/39, n°7723, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société par Actions Simplifiée (SAS)

OBJET: La société a pour objet tant au Congo qu'à l'étranger:

- L'exploitation de services de catering, traiteur et restauration, notamment pour les entreprises, administrations, établissements publics et privés, chantiers, bases-vie, site industriels, pétroliers et gaziers, plateformes offshore et autres collectivités;

- Le nettoyage, l'entretien, la désinfection, la remise en état et la maintenance courante des bureaux, locaux professionnels, bâtiments administratifs, commerces, établissements industriels, sites pétroliers et gaziers, bases-vie et autres immeubles;

La fourniture de prestations de nettoyage industriel et spécialisé, de lavage des sols, vitres, façades, mobiliers et équipements, ainsi que la collecte et l'évacuation des déchets non dangereux ;

- La mise à disposition de personnels et de services d'entretien, de nettoyage et de services généraux, dans le respect de la réglementation applicable;

- La fourniture de services de restauration à bord de navires, aéronefs et autres moyens de transport sous réserve des autorisations requises,

- La fourniture de services connexes de logistique, d'intendance, de gestion de cuisines et de bases-vie;

- L'achat, l'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation de produits;

- La commercialisation de matériels, équipements et fournitures nécessaires aux activités de restauration et de catering, La société pourra également participer, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire.

DENOMINATION: «WILDE CATERING» SAS

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 92, Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville, République du Congo

DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

ADMINISTRATION:

- Madame Prune Bénédicte BAYINA MAHOM-BIA est nommée en qualité de Présidente de la société pour une durée indéterminée

RCCM: CG-PNR-01-2026-B16-00019

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 02 septembre 2026, sous le numéro CG-PNR-01-2026-B-00553

Fait à Pointe-Noire, le 03 septembre 2026

Pour avis,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

BRAZZAVILLE FACE AUX PENURIES:

Carburant, eau et électricité: le calvaire

A Brazzaville, la pénurie de carburant, les difficultés d'approvisionnement en eau potable et les coupures récurrentes d'électricité perturbent fortement le quotidien des ménages. A ces difficultés s'ajoutent les problèmes de transport en commun qui rendent les déplacements particulièrement pénibles pour les élèves, les parents et les travailleurs.

La pénurie de carburant constitue l'une des principales préoccupations du moment. Elle ne touche pas seulement les automobilistes. Elle affecte directement le transport en commun et, par conséquent, l'ensemble de la population. Cette situation intervient au moment où des milliers d'élèves reprennent le chemin de l'école, surtout dans le secteur privé. Pour de nombreuses familles, conduire les enfants à l'école ou leur permettre de rejoindre leurs établissements devient un véritable casse-tête.

À Brazzaville, emprunter un moyen de transport peut désormais relever du parcours du combattant. Les longues files d'attente, les difficultés à trouver un véhicule et des tarifs qui peuvent devenir prohibitifs mettent les familles à rude épreuve.

Pour un élève qui doit parcourir plusieurs kilomètres pour rejoindre son établissement, une telle situation peut avoir des conséquences importantes. Arriver en retard, manquer certains cours ou parcourir de longues distances à pied ne devrait pas être le quotidien d'un enfant qui va à l'école ou d'un parent qui va au travail.

Et pendant que les élèves attendent leur transport, les parents, eux, s'inquiètent : comment assurer quotidiennement les déplacements lorsque le coût du transport augmente et que l'offre devient insuffisante ?

Certains transporteurs réduisent leurs rotations ou augmentent leurs tarifs pour faire face aux contraintes liées au carburant.

L'eau: un besoin vital, un luxe !

À la difficulté du transport s'ajoute celle de l'accès à l'eau potable. Dans plusieurs quartiers, les populations doivent composer avec des difficultés d'approvisionnement qui compliquent les gestes les plus élémentaires de la vie quotidienne. Faire la cuisine, se laver, nettoyer les vêtements ou simplement disposer d'une réserve d'eau suffisante deviennent une véritable préoccupation.

Dans une capitale, l'accès régulier à l'eau potable ne devrait pourtant pas être considéré comme un privilège. Il s'agit d'un service essentiel et d'une nécessité sanitaire.

À l'heure où les autorités encouragent les familles à assurer de bonnes conditions d'hygiène à leurs enfants, il serait

paradoxal que ces mêmes familles soient confrontées à des difficultés persistantes d'accès à l'eau.

Les populations espèrent ainsi une amélioration rapide et durable de la desserte en eau potable, afin de mettre fin à ces difficultés qui affectent directement les conditions de vie des populations.

Les coupures d'électricité perturbent également les ménages

Comme si les problèmes de carburant et d'eau ne suffisaient pas, les coupures d'électricité viennent compliquer davantage le quotidien des citadins. Pour les élèves, l'électricité est devenue indispensable aux études. Les devoirs, les recherches, la lecture et les travaux scolaires nécessitent souvent un éclairage adéquat et, de plus en plus, l'utilisation d'outils numériques. Lorsque le courant est interrompu pendant plusieurs heures, les conditions de travail se dégradent considérablement.

Comment demander à un enfant de bien travailler lorsqu'il doit parfois composer avec l'obscurité ?

Comment demander aux parents de créer un environnement favorable aux études lorsqu'eux-mêmes doivent faire face aux coupures, aux difficultés de conservation des aliments et aux conséquences économiques qui en découlent ?

La question mérite d'être posée. Les coupures d'électricité affectent également les petits commerces, les ateliers, les restaurants et de nombreuses activités génératrices de revenus. Elles entraînent parfois des pertes économiques et obligent certains acteurs à recourir à des groupes électrogènes, avec des coûts supplémentaires qui se répercutent sur les prix des biens et des services.

Une population qui ne demande pas l'impossible

Les citadins ne demandent pas l'impossible. Ils demandent simplement que les services essentiels fonctionnent normalement. Ils veulent pouvoir se déplacer sans passer des heures à chercher un transport. Ils veulent ouvrir leur robinet et trouver de l'eau. Ils veulent allumer une ampoule et avoir de l'électricité. Ils veulent que leurs enfants puissent aller à l'école et rentrer chez eux dans de bonnes conditions. Ce sont des attentes élémentaires. Le problème n'est donc



Déboussolés, les chauffeurs attendent en vain la livraison du carburant dans une station service



Le tripatouillage des câbles électriques

pas seulement celui d'une pénurie ponctuelle. Il pose une question plus profonde: comment garantir durablement à une ville les services essentiels dont sa population a besoin ?

Les autorités interpellées

Cette situation appelle des réponses rapides, mais surtout des solutions durables. Les autorités compétentes doivent prendre la mesure des difficultés auxquelles les populations sont confrontées. La question du carburant doit être traitée avec urgence, afin d'éviter que les difficultés d'approvisionnement ne paralysent davantage

le transport en commun.

La desserte en eau potable doit également être améliorée, tandis que la question des coupures d'électricité mérite une réponse structurelle et non uniquement circonstancielle.

Car derrière chaque pénurie, il y a des familles. Derrière chaque longue file d'attente, il y a des travailleurs. Derrière chaque enfant qui arrive en retard à l'école, il y a un avenir qui se construit difficilement.

Il est temps de regarder ces difficultés non comme de simples désagréments du quotidien, mais comme de véritables questions sociales et de développement.

KAUD

VIE POLITIQUE

Les 3R, le nouveau parti de Juste Désiré Mondélé

Une soixantaine de responsables d'association, notamment des «Amis de Juste Désiré Mondélé (AJDM)» et d'autres figures engagées dans la vie politique, se sont réunis le vendredi 4 septembre 2026, au palais des congrès de Brazzaville, pour une assemblée générale extraordinaire. Cette rencontre avait pour objectif la signature d'une charte visant l'unification et la création d'un nouveau mouvement politique intitulé: Rassemblement des républicains réformateurs (3R).

À la tête de ce parti a été porté Juste Désiré Mondélé, qui venait de quitter le Club 2002 PUR, dont il était le secrétaire général. Selon les organisateurs, cette initiative marque le retour de Juste Désiré Mondélé sur la scène politique, à la demande de ses proches, qui l'ont choisi pour diriger les 3R. La lecture de la charte, après le mot du coordonnateur de cette plateforme d'associations a été



Juste Désiré Mondélé brandissant la charte

faite devant les participants venus des différents arrondissements de Brazzaville, ainsi que d'autres départements. Les signataires réaffirment leur attachement à la Constitution, notamment à son article premier qui définit la République du Congo comme

un État de droit, souverain, unitaire et indivisible, ainsi que décentralisé, laïc et démocratique. En soutenant la candidature de Juste Désiré Mondélé, ils affirment vouloir structurer et développer une dynamique politique commune, centrée sur la défense et la promotion des idéaux républicains portés par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

Après la signature de la charte par les dirigeants d'association et diverses personnalités, la motion a été adoptée pour désigner Juste Désiré Mondélé comme président du congrès constitutif, dont la tenue est jugée urgente. Prenant acte du choix porté sur lui, le député de Ouenzé 1, Juste Désiré Mondélé, a remercié les participants tout en saluant les associations, mutuelles, fondations et clubs qui ont apposé leurs signatures d'adhésion à cette initiative. Il

(Suite en page 5)

Editorial

Eternels bons derniers

Nous nous habituons à l'idée que la performance, l'éclat et l'excellence sont surtout pour les autres. Sur les terrains de jeu, dans les listes de distinction, nous nous habituons à l'idée que notre place est chez les cancre. Qu'aucune joute d'aucun genre ne nous désignera bons ou meilleurs. D'ailleurs, l'obsession avec laquelle nous exhibons volontiers notre victoire à la Coupe d'Afrique des Nations de football, en 1972, est révélatrice de notre souci à nous agripper à cet unique trophée de renom.

Mais nous oublions largement que les victoires au sport, en musique, en économie et en bien d'autres domaines peuvent se gagner, se conserver mais, surtout, se construire. Or plus que tout, c'est dans les domaines de la projection et de l'organisation des choses à venir que nous devrions nous montrer les plus entreprenants. Les coupes d'Afrique passées sont passées, il faut se mobiliser pour celles qui viennent. Le Congolais ne vivra pas sa vie à rêver des gloires passées quand ses voisins raflent les médailles au présent de tous les jours.

C'est pourquoi ce qui s'est passé à Abidjan il y a une semaine est d'une effroyable gravité en même temps que notre insoutenable légèreté cela révèle notre impréparation de toujours face aux événements, même de ceux qui sont annoncés longtemps à l'avance. Comme cette Coupe d'Afrique de handball des Nations juniors et cadets 2026, à Abidjan. Nous avons été battus avant même le début des compétitions. Battus par forfait contre le Cameroun. Un voisin. Parce que notre équipe est arrivée en retard sur le terrain ! C'est ainsi que sont les choses : nous sommes tellement accrocs à l'impréparation qu'on ne s'étonnera pas de notre retard à arriver à la compétition.

Nous enfilons tellement les mauvais résultats que nous sommes les éternels derniers des choses. Parce que nous sommes premiers à ne pas savoir les choses.

Albert S. MIANZOUKOUTA

A VENDRE

**QUARTIER: MAYANGA
PARCELLE AVEC MAISON**

**3 chambres - Salon - Cuisine - Eau - Electricité
Tél: 05 392 98 96**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DE SECURITE DES SYSTEMES
D'INFORMATION (ANSSI)
DIRECTION GENERALE
SERVICE COMMUNICATION



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUÉ

Adoption du RGSSI et du RE-PASSI : L'ANSSI engage une phase d'accompagnement pour une mise en œuvre progressive

Brazzaville, le 01 septembre 2026

L'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), entité administrative, placée sous la tutelle de la Présidence de la République et sous la coordination du Conseil National de Sécurité, informe l'ensemble des administrations publiques, des entités privées, des opérateurs de services essentiels et des fournisseurs de services numériques de l'adoption de deux référentiels nationaux majeurs.

Par décisions n°01 et n°02/PR/CNS/ANSSI-DG du 25 août 2026, le Directeur Général de l'ANSSI a adopté :

1. Le Référentiel Général de Sécurité des Systèmes d'Information (RGSSI)
2. Le Référentiel des Prestataires d'Audit de Sécurité des Systèmes d'Information (RE-PASSI)

Le RGSSI constitue le cadre national de référence. Il a pour objectif d'harmoniser et de renforcer le niveau de sécurité des systèmes d'information au sein des organismes publics et privés. Il s'inscrit dans une démarche de gouvernance, de maîtrise des risques numériques et d'amélioration continue de la cybersécurité nationale.

Le RE-PASSI définit les exigences applicables aux prestataires chargés des audits de sécurité : compétences, qualifications et méthodologie. Il vise à garantir la qualité, l'indépendance et la confidentialité des missions d'audit de conformité au RGSSI.

Phase d'accompagnement et audits à blanc

Dans le but de faciliter l'appropriation de ces référentiels, l'ANSSI met à la disposition des organismes un outil dédié au RGSSI. Cet outil permettra de procéder à des audits à blanc afin d'évaluer le niveau de préparation, d'identi-

fier les écarts par rapport aux exigences du référentiel et de mettre en œuvre les mesures correctives appropriées.

L'ANSSI précise que, pour l'entrée en vigueur effective des dispositions, les acteurs concernés seront préalablement informés des modalités et de la date de mise en application. Cette approche vise à garantir une mise en œuvre ordonnée, progressive et transparente, tout en laissant le temps nécessaire à chaque organisme pour s'approprier les référentiels et préparer sa conformité.

Appel à l'action

L'ANSSI invite l'ensemble des acteurs concernés à prendre connaissance du RGSSI et du RE-PASSI et à engager dès à présent les actions nécessaires à leur appropriation.

A travers l'adoption de ces deux référentiels, l'ANSSI réaffirme sa volonté de contribuer à l'élévation durable du niveau de sécurité numérique au Congo, au renforcement de la résilience des infrastructures et services numériques et à la consolidation d'un environnement numérique de confiance.

Les textes intégraux des décisions sont consultables sur le site officiel de l'ANSSI : www.anssi.cg

Le présent communiqué tient lieu de faire-part.

Fait à Brazzaville, le 01 septembre 2026

Le Directeur Général
Conrad Onésime OBOULHAS TSAHAT

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Santé communautaire : le Congo et le Bénin mutualisent leurs expériences pour bâtir des solutions durables



Comment assurer durablement la présence et l'action des Agents de Santé Communautaires au plus près des populations ? C'est autour de cet enjeu que la République du Congo et la République du Bénin ont réuni leurs expériences à Cotonou et Ouidah du 29 août au 4 septembre 2026. Coordonnée et facilitée par Catholic Relief Services (CRS), cette mission de coopération Sud-Sud a permis aux deux pays de confronter leurs approches, leurs acquis et leurs défis, avec une ambition commune : faire de la santé communautaire un pilier plus fort, mieux structuré et durable du système de santé.



De gauche à droite, le Ministre de la Santé du Bénin, Pr Benjamin Houngpatin, échangeant une poignée de main avec son homologue du Congo le Pr Jean-Rosaire Ibara.

Arrivée en terre béninoise le 29 août 2026, la délégation congolaise était conduite par Son Excellence le Professeur Jean-Rosaire Ibara, Ministre de la Santé et de la Population. Elle était composée de treize membres, dont dix représentants du Ministère de la Santé et de la Population et trois représentants de CRS, sous le leadership de Mme Gladys Muhire, Directrice des projets du

Fonds mondial de CRS en République du Congo. Les travaux se sont ouverts le 31 août par une audience officielle entre le ministre congolais et son homologue béninois, Son Excellence le Professeur Benjamin Houngpatin, Ministre de la Santé de la République du Bénin. Les travaux ont ensuite porté sur les expériences des deux pays, les mécanismes de financement de la santé communau-

taire, la gouvernance locale ainsi que l'organisation et la pérennisation du travail des Agents de Santé Communautaires (ASC).

La République du Congo ne part pas d'une page blanche. Son Plan Stratégique National de Santé Communautaire 2025-2030 ambitionne notamment de porter le nombre d'ASC actifs de 2 366 à 5 118 à l'horizon 2030. L'enjeu est désormais de renforcer leur institutionnalisation et de construire des mécanismes de financement durables. L'expérience béninoise, marquée notamment par un engagement politique fort, l'implication des collectivités territoriales, le financement domestique et la digitalisation de certains processus, a ainsi nourri la réflexion congolaise. Il ne s'agissait toutefois pas de reproduire un modèle, mais de mettre deux expériences en dialogue afin d'identifier les pratiques pouvant être adaptées aux réalités nationales.



Son Excellence le Pr Jean-Rosaire Ibara, aux côtés de la Maire de Ouidah et l'ensemble de la délégation assistant à une réunion communautaire

Dans la commune de Ouidah, à près de 42 kilomètres de Cotonou, capitale économique du Bénin, la délégation est passée de la réflexion à l'observation de

terrain. Les échanges avec les autorités communales et sanitaires le mercredi 2 septembre, ont permis de mieux comprendre l'organisation des acteurs communautaires, leur supervision et les mécanismes de financement local. La délégation a également assisté à une causerie éducative et à une visite à domicile utilisant l'outil numérique CommCare pour la collecte et la remontée des données. Cette immersion a illustré le rôle que peuvent jouer les collectivités locales dans la gouvernance et la pérennisation de la santé communautaire. À l'issue de la mission, le jeudi 3 septembre, une séquence spécifique a été consacrée aux partenaires techniques et financiers engagés dans la santé communautaire au Bénin. Elle a réuni des représentants de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), chef de file des partenaires de la santé au Bénin, de l'UNICEF, de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique, du Comité de Coor-

dination National des projets financés par le Fonds mondial (CCN) et d'autres partenaires impliqués dans le système sanitaire béninois.



Les ministres de la Santé de la République du Congo et de la République du Bénin, entourés des délégations et partenaires lors de la mission de partage d'expériences sur la santé communautaire au Bénin.

Les enseignements commencent déjà à se traduire en actions au Congo. Dès le retour de la délégation, plusieurs chantiers de capitalisation sont engagés : revue de certains outils utilisés par les ASC, notamment lors des visites à domicile ; réflexion sur la digitalisation de l'ensemble du parcours de collecte et de remontée des données ; revue de l'arrêté encadrant le travail des ASC à la lumière des bonnes pratiques observées ; et revue de leurs besoins en équipements, accompagnée d'un plaidoyer pour renforcer leurs conditions de travail.

Dans le cadre de son partenariat avec le Gouvernement de la République du Congo, à travers le Ministère de la Santé et de la Population, Catholic Relief Services (CRS) a accompagné, financé et coordonné l'organisation de cette mission à travers ses bureaux du Congo et du Bénin, en facilitant la mise en relation des institutions et le dialogue technique entre les acteurs des deux pays. CRS se félicite d'avoir ainsi contribué à créer cette passerelle entre le Congo et le Bénin et à favoriser cette dynamique de coopération et d'apprentissage mutuel. L'organisation salue particulière-

ment le leadership et la vision de Son Excellence le Professeur Jean-Rosaire Ibara, Ministre de la Santé et de la Population, qui a personnellement conduit les travaux et pris part aux différentes étapes de la mission, témoignant ainsi de son engagement en faveur du renforcement de la santé communautaire en République du Congo. CRS exprime également sa gratitude au Gouvernement de la République du Bénin, à travers son Ministère de la Santé, pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation congolaise, sa disponibilité et le partage ouvert de son expérience. La mission de Cotonou aura ainsi dépassé le cadre d'une simple visite d'étude. Elle ouvre une nouvelle étape, celle de la capitalisation, de l'adaptation et de l'action, et illustre le potentiel de la coopération Sud-Sud : apprendre les uns des autres pour construire des solutions africaines adaptées aux réalités nationales et mieux servir les communautés.

*L'équipe de rédaction
de CRS.*

PROBLEMES SOCIAUX

Le silence coupable des politiques

Pendant que les populations affrontent quotidiennement les pénuries d'eau et de carburant, les coupures d'électricité, les mouvements de grève dans les hôpitaux généraux et les difficultés liées au paiement des pensions, une question s'impose: où sont passés les hommes et les femmes politiques congolais ?

Dans une société démocratique, les responsables politiques ne devraient pas seulement être visibles au moment des élections. Ils ont vocation à écouter, à interpellier, à proposer et, surtout, à porter la voix des populations lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés. Or, face à l'accumulation des problèmes sociaux qui affectent le quotidien des Congolais, le silence semble s'être installé. Un silence qui interroge, inquiète et finit par donner le sentiment que la souffrance ordinaire des citoyens ne constitue plus une priorité du débat politique.

Quand l'hôpital cesse de fonctionner normalement

La situation dans les établissements hospitaliers est encore plus préoccupante. Les mouvements de grève dans différents hôpitaux généraux mettent en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels de santé et, au-delà, les patients. Lorsqu'un personnel hospitalier cesse le travail, ce ne sont pas seulement des revendications professionnelles qui sont en jeu. Ce sont aussi des malades qui attendent des soins, des familles qui s'inquiètent et des vies qui peuvent être mises en danger. Le secteur de la santé ne peut donc être traité comme un secteur ordinaire. Il nécessite un dialogue permanent entre les pouvoirs publics, les professionnels et leurs représentants, afin de prévenir les situations susceptibles de compromettre la continuité des soins.

(Suite de la page 3)

a déclaré notamment: «Vous venez là d'emprunter un chemin de l'unité, de la fraternité, de la solidarité. Ce chemin, nous allons l'emprunter ensemble. Nombreux vont faire leurs premiers pas en politique. J'ai beaucoup écouté en échangeant avec vous et j'ai retenu une seule chose: votre amour pour la patrie, votre amour pour la République et votre amour pour le progrès». Il a expliqué que par la création de ce parti, il entend apporter «une nouvelle pierre, un roc solide qui s'accrochera à d'autres pierres, pour constituer la digue qui va continuer à soutenir l'action politique du Président de la République Denis Sassou-Nguesso».

Dans une ambiance festive animée par une fanfare, Juste Désiré Mondélé a rappelé que la politique est avant tout un combat d'idées. Le représentant du Mouvement La Dynamique des transporteurs du Congo a appelé les Congolais à adhérer à l'initiative, affirmant: «On a besoin de tout le monde pour faire avancer le parti». Enfin, pour concrétiser la volonté politique des organisateurs, une collecte de fonds a été organisée, en vue de la tenue, d'ici la fin de l'année, du congrès constitutif du parti nouvellement créé.

Espérance MBOSSA & Durell TSOUMBOU (Stagiaire)

Mais où sont les politiques ?

C'est précisément à ce niveau que le silence des acteurs politiques devient pré-occupant. Pourquoi entend-on si peu de

de la santé lorsque les hôpitaux sont paralysés et des pensions lorsque les retraités attendent leur dû. C'est précisément dans les moments difficiles que la parole politique prend tout son sens.



Quelques leaders de l'opposition

Le dossier sensible des pensions

À cette liste s'ajoute la question du paiement des pensions. Pour les retraités, percevoir sa pension n'est



Mathias Dzon

pas un privilège. C'est le fruit de plusieurs décennies de travail et de contributions. Derrière chaque pension non payée ou payée avec retard, il y a une personne âgée, une famille et parfois des dépenses essentielles à honorer: alimentation, logement, médicaments et soins. Le retraité qui a consacré une grande partie de sa vie au service de la nation ne devrait pas être condamné à l'attente et à l'incertitude au moment où il devrait pouvoir vivre dignement de ses droits.

voix politiques s'élever publiquement sur ces questions ? Pourquoi les débats politiques semblent-ils parfois davantage tournés vers les positions, les alliances et les stratégies partisans que vers les difficultés concrètes rencontrées par les citoyens? L'opposition a naturellement un rôle essentiel à jouer dans une démocratie: contrôler, critiquer et proposer. Mais la majorité elle-même ne peut rester indifférente aux préoccupations de ceux qu'elle représente. Les parlementaires, les partis politiques, les élus locaux, les organisations de la société civile et



Pascal Tsaty Mabiala

les autres acteurs de la vie publique ont tous une responsabilité dans la défense des intérêts des populations.

La politique ne peut pas se réduire aux élections

Il existe un paradoxe qu'il faut avoir le courage de dénoncer: les populations deviennent extrêmement sollicitées lorsque les échéances électorales approchent, mais leur quotidien semble parfois susciter beaucoup moins d'intérêt une fois les élections passées. Or, la politique ne devrait pas être une activité saisonnière. Elle doit être présente dans la vie quotidienne des citoyens. Un homme politique devrait pouvoir parler de l'eau lorsqu'elle manque, du carburant lorsqu'il devient difficile à trouver, de l'électricité lorsqu'elle est coupée,

Le silence n'est pas une solution

Le silence peut être interprété de différentes manières. Il peut traduire la prudence, l'impuissance, la volonté de ne pas s'exposer ou simplement l'absence de réponse. Mais quelle que soit sa cause, il ne règle aucun problème. Les Congolais ont besoin d'explications, de propositions et de perspectives. Ils ont besoin de savoir que leurs difficultés sont entendues et qu'elles font l'objet d'une véritable attention politique. Il ne s'agit pas de transformer chaque difficulté sociale en polémique politique. Il s'agit plutôt de replacer l'humain au centre de l'action publique. La politique ne peut pas rester silencieuse lorsque le social crie.

Le temps de la parole et de l'action

Aujourd'hui, les Congolais n'ont pas seulement besoin de promesses. Ils ont besoin de réponses. Ils veulent



Clément Miérassa

de l'eau dans leurs robinets, du carburant dans les stations-services, de l'électricité dans leurs maisons et leurs entreprises, des hôpitaux capables d'accueillir et de soigner les malades, et des retraités qui perçoivent leurs pensions dans les délais. Voilà le véritable agenda politique du moment. Car lorsque le social est en difficulté, le silence politique n'est plus une neutralité: il devient une question en soi.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

André Gakala Oko «abusivement interpellé à Kinshasa »!

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville se trouvait à Kinshasa la semaine dernière, «pour des raisons sociales», rapporte notre confrère Le Troubadour. Malgré son statut, des policiers l'ont brièvement interpellé dimanche 6 septembre 2026 avant de le libérer. Cet incident serait lié à un litige opposant le magistrat congolais à ses locataires cumulant plusieurs mois d'impayés dans la capitale de la RDC. «Comme le témoignent certains audios qui circulent sur les réseaux sociaux, le magistrat aurait subi des menaces et des intimidations avant d'être embarqué dans un véhicule de police». Cet incident intervient quelques jours seulement après l'incident de Makotimpoko entre les forces de sécurité des deux pays.

Reprise du travail dans les hôpitaux

Les syndicats des hôpitaux généraux ont accepté un mois de salaire et s'apprêtent à reprendre le travail. Le Gouvernement leur aurait promis un deuxième mois avant fin septembre. Le constat fait est que le gouvernement ne respecte pas les accords conclus avec les syndicats. C'est toujours sous pression que l'Exécutif réagit.

Carburant à Brazzaville: la situation va de mal en pis

Les pénuries de carburant sont devenues familières aux Brazzavillois. Le mois de septembre a déjà sa séquence: la énième pénurie de carburant. La crise bat son plein depuis plus d'une semaine. Les stations-services prises d'assaut, sont vides. Les automobilistes se débrouillent avec les Khadafi, revendeurs illégaux du carburant qui font le litre jusqu'à 2000 francs CFA. Le phénomène n'a rien d'inédit. Cette crise du carburant accentue la misère dans le pays, se plaignent les Brazzavillois qui subissent aussi les coupures régulières d'eau et d'électricité. Le transport devient infernal. Le Congo est le troisième producteur de pétrole du Golfe de Guinée. Décidément, quelque chose ne fonctionne pas dans le secteur de l'approvisionnement et la fourniture des carburants. Le gouvernement reste muet. Jusqu'à quand cette situation ?

Rentrée scolaire: un système à deux vitesses

La rentrée scolaire dans certaines écoles privées de l'enseignement général a eu lieu le mardi 1^{er} septembre 2026, tandis que d'autres attendront le 1^{er} octobre prochain pour le retour en classe. Dans le public aussi, la date de reprise est fixée au 1^{er} octobre. Tout compte fait, le pays vit deux réalités distinctes. Un système scolaire à deux vitesses s'installe. Le gouvernement encourage une «ségrégation sociale».

Encore une menace de grève à l'université Marien Ngouabi

La rentrée académique à l'Université Marien Ngouabi risque d'être secouée par la grève qu'ont annoncée trois syndicats des travailleurs. En effet, suite au retard des salaires dus et des heures supplémentaires dont le paiement est réclamé pour la période écoulée depuis 2018 et en l'absence d'un nouveau protocole d'accord censé garantir la paix sociale, ces syndicats qui s'étaient réunis le 1^{er} septembre 2026, disent avoir déclenché une grève générale et illimitée qui devait prendre effet à compter du 3 septembre. Une exception a été ménagée pour les soutenances de thèses de doctorat. Mais on signale que leur déclaration est contestée au sein de l'université.

Quand le deuil devient un rendez-vous alcoolisé

Les veillées mortuaires semblent avoir évolué avec le temps, au Congo. Si avant, les proches s'y rendaient pour apporter tout leur soutien et leur présence aux familles endeuillées, les choses ont changé. Il est devenu récurrent de voir les gens se retirer à une certaine heure de la nuit ou de la journée dans le but «d'aller prendre un verre». Si avant, c'était juste pour s'aérer de l'atmosphère lourde et des pleurs, cette habitude semble être devenue la norme.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES
REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N° 004/MEPSP/PAGIR-UCP/26

Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation

1. Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme «**accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR)**» et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services du «**Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation**».

2. Objectif de la mission

L'objectif général de la mission est de doter la République du Congo d'un document de référence stratégique et opérationnel visant à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et individuelles des acteurs nationaux en matière de suivi et évaluation.

De façon spécifique, la mission consiste à :

- réaliser, sur la base des diagnostics existants, une évaluation actualisée des capacités nationales en suivi-évaluation aux niveaux individuel, organisationnel et environnemental ;
- définir les besoins actuels et futurs de compétences en suivi et évaluation au regard des priorités nationales ;
- définir les actions de renforcement des capacités (formation, sensibilisation, plaidoyer, assistance technique, valorisation, production de connaissances, etc.) ;
- répartir les rôles et responsabilités entre les acteurs de l'écosystème pour une synergie en matière de renforcement des capacités ;
- définir les mécanismes de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan ;
- doter le Programme d'un cadre de résultats et d'un dispositif de suivi et évaluation ;
- appuyer l'atelier de co-construction et de validation du Plan.

3. Profil du/de la consultant(e) :

Le/la consultant(e) national (e) devra justifier des qualifications et de l'expérience suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en économie, gestion, statistique, sciences sociales ou domaine similaire ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans, en tant que spécialiste confirmé en gestion axée sur les résultats, suivi et évaluation et/ou statistiques ;
- avoir au moins trois (3) références de missions similaires ;
- avoir conduit au moins deux (2) enquêtes de terrain dans un contexte africain ;
- avoir réalisé au moins une (1) évaluation de programme ou de politique publique ;
- bonne connaissance de l'environnement et de la problématique de la gestion axée sur les résultats ;
- une expérience au sein d'une agence du système des Nations Unies ou d'un partenaire de développement est souhaité ;

- avoir une bonne maîtrise des logiciels statistiques et des outils de collecte et d'analyse de données ;
- avoir une excellente maîtrise du français (rédaction et communication) ;
- avoir une aptitude physique à effectuer des déplacements sur le terrain.

4. Durée et lieu de la mission

La mission a une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, soit trois (3) mois, à compter de la date de signature du contrat. Elle se déroulera à Brazzaville, avec possibilité de déplacements à l'intérieur du pays selon les besoins des consultations et de la collecte de données.

5. Méthode de sélection

La sélection se fera suivant la méthode de sélection des consultants individuels conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour l'emprunteur sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), Edition de février 2025.

L'Unité de coordination du PAGIR invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant obligatoirement un CV détaillé à jour sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes et des attestations de travail et tout autre document justifiant l'expérience du candidat.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de **9 heures à 16 heures**, à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, sis Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus mentionnée, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services, **au plus tard le 23 septembre 2026 à 16h00** et porter clairement la mention «**Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation**».

NB : seules les expériences justifiées par des attestations/certificats de travail seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,
Thomas BANDIA

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

2010 – PE



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT

- 1 - Je soussigné, **ANFOULA Martin Patrick, Greffier en Chef**, atteste avoir reçu la demande de: Immatriculation.
- 2 - Concernant: **SOCIETE DE LOCATION ET DE TRANSIT INTERNATIONAL.**
- 3 - Numéro d'immatriculation: **CG-PNR-01-2014-B12-00469.**
- 4 - Numéro de la formalité au registre d'arrivée : **CG-PNR-01-2023-B-00501.**

POUR EXPEDITION CERTIFIÉE CONFORME
Le Greffier en Chef, le 28/05/2025



Maître ANFOULA Martin Patrick
Greffier en Chef



12/05/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE ASSUJETTEE

IMMATRICULATION AU RCCM EN DATE DU : **05/08/2014**
N° DE REGISTRE DU COMMERCE : **CG-PNR-01-2014-B12-00469**
LIEN JURIDIQUE: **Immatriculation de personne morale**
DÉNOMINATION : **SOCIETE DE LOCATION ET DE TRANSIT INTERNATIONAL**
NOM COMMERCIAL : **SOCIETE DE LOCATION ET DE TRANSIT INTERNATIONAL**
SIGLE : **SOLOTRA**
FORME JURIDIQUE : **B12 - Société à responsabilité limitée pluripersonnelle (SARL)**
CAPITAL SOCIAL : **1.000 000 francs CFA/CAPITAL SOCIAL EN LETTRES : un million**
ADRESSE DU SIÈGE : **Pointe-Noire, Grand Marché, Immeuble ADJIBI, Avenue MOE PRATT, 06 987 07 25**
N° RCCM DU SIÈGE OU DE L'ANCIEN SIÈGE : **CG-PNR-01-2014-B12-00469**
ANCIEN N° RCCM DU SIÈGE : **14 B 469/ANCIENNE DATE D'IMMATRICULATION: 05/08/2014**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ASSOCIES

Nom - Prénom/Dénomination	Genre	Date et lieu de naissance/ N° RCCM	Nationalité	Adresse	Qualité
NGAYABA Aubain Florell	M a s - culin	22/11/1983-MVOUARA-SIBITI	Congo-laise	Pointe-Noire, TCHIM-BAMBA SNE	Associé
MINGOUOLO Ben Celes, représenté par son père KINIAMBI MINGOUOLO MADOU	M a s - culin	11/12/2011 - Pointe-Noire	Congo-laise	Pointe-Noire, Matendé, vers Air Afrique	Associé

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS

Nom - Prénom/Dénomination	Genre	Date et lieu de naissance/ N° RCCM	Nationalité	Adresse	Qualité
NGAYABA Aubain Florell	Masculin	22/11/1983-MVOUARA-SIBITI	Congo-laise	Pointe-Noire, TCHIM-BAMBA SNE	Gérant

ORIGINE DU FONDS : Autre/DURÉE : **99 Année(s)**
ACTIVITE (S) : **Commerce de véhicules automobiles - G450100 (Importation, Location et Vente des Véhicules)**
Commerce de gros non spécialisé - G460600 (Importation de matériels de construction, produits cosmétiques et habillement, vivres frais, matériels informatiques et bureautiques)
Organisation du transport de fret - H520203 (Transit, Fret Aérien et maritime)
Manutention - H520201 (Consignation de navires)
Construction d'autres ouvrages de génie civil - F420003 (Bâtiment et Travaux Publics)
Fabrication d'autres ouvrages en métaux; travail des métaux - C250200 (Métallurgie)
Activités de soutien à l'agriculture - A010401 (Agro-pastoral)
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a. - M740003 (Prestations de Services)
Activités liées aux ressources humaines - N780000 (Mise à disposition du personnel)
ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT CRÉÉ : **Pointe-Noire, Grand Marché, Immeuble ADJIBI, Avenue MOE PRATT, 06 987 07 25**
DATE DE DÉBUT : **05/08/2014 / NOMBRE DE SALARIÉS PRÉVUS : 2**
MODE D'EXPLOITATION DU FONDS : **DIRECT**
ANNEXES

OBSERVATION : **Immatriculée**
FIN DE L'EXTRAIT COMPRENANT 2 PAGE(S)



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
ET DELIVRE LE 12/05/2023
AMFOULA Martin Patrick,
Greffier en Chef



POUR EXPEDITION CERTIFIÉE CONFORME
Le Greffier en Chef,
le 28/05/2026
Maître Martin Patrick
ANFOULA ; Greffier en Chef

NIGER

Le journaliste Moussa Kaka porté disparu

L'organisation Reporters sans frontières (RSF) a exprimé mercredi 2 septembre 2026, son inquiétude après la disparition du journaliste nigérien Moussa Kaka, dont les proches et les confrères sont sans nouvelles depuis le 31 août. Directeur de Radiotélévision Saraounia et ancien correspondant de Radio France internationale (RFI) au Niger jusqu'en 2023, Moussa Kaka a quitté son bureau lundi en fin de journée pour regagner son domicile. Selon RSF, il n'y est jamais arrivé et n'a plus été revu, ni fait signe de vie.

Face à cette disparition, l'organisation de défense de la liberté de la presse appelle les autorités nigériennes à ouvrir rapidement une enquête afin de retrouver le journaliste et déterminer les circonstances de sa disparition. «La disparition de Moussa Kaka, journaliste de renom, est particulièrement préoccupante»,



Aucune nouvelle de Moussa Kaka depuis

estime Sadibou Marong, directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF. Il souligne que cette disparition intervient alors que le Niger traverse «une nouvelle période de fortes tensions politiques et sécuritaires» à la suite de la tentative de coup d'Etat du 29 août dernier. RSF affirme suivre la situation avec une attention particulière et demande aux au-

torités nigériennes «d'ouvrir immédiatement une enquête afin de le retrouver et d'établir sans délai les circonstances de sa disparition». Interrogée par la presse à ce sujet, la directrice éditoriale de RSF, Anne Bocandé, a fait part de ses inquiétudes. «A ce stade justement, on ne sait pas grand-chose et c'est bien ce qui nous préoccupe», a-t-elle fait savoir. Selon elle, Mous-

sa Kaka devait rejoindre son domicile lundi soir avant de reprendre son travail à la rédaction le lendemain. «Ses confrères ne l'ont plus revu depuis», précise-t-elle. L'organisation indique ne disposer, à ce stade, d'aucune information permettant de déterminer les circonstances de la disparition du journaliste ou le lieu où il pourrait se trouver. Pour Anne Bocandé, le contexte politique particulièrement instable que connaît actuellement le Niger constitue «un facteur d'inquiétude supplémentaire». RSF appelle ainsi les autorités nigériennes à tout mettre en œuvre pour localiser Moussa Kaka et à faire toute la lumière sur cette disparition, alors que les professionnels des médias évoluent dans un contexte sécuritaire et politique particulièrement tendu dans le pays.

Gaule D'AMBERT

RD CONGO

La CENCO alerte face à la progression d'Ebola

La Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) exprime une vive inquiétude face à l'ampleur de la 17^e épidémie d'Ebola en République Démocratique du Congo, appelant la population à prendre très au sérieux cette maladie, qui aurait déjà causé plus de 3000 décès sur plus de 6000 cas confirmés.

Dans une déclaration, les évêques de la RD Congo se disent «préoccupés par la montée vertigineuse des contaminations et des décès depuis la déclaration de l'épidémie, le 15 mai 2026». Au-delà de la progression de la maladie, la CENCO alerte sur les conditions dans lesquelles les professionnels de santé assurent la riposte.



Les évêques de la CENCO préoccupés par le niveau d'avancée d'Ebola

Les évêques dénoncent notamment l'insuffisance des équipements de prévention et de protection dans certains établissements sanitaires, ainsi que des ruptures répé-

tées de stocks. La situation du personnel médical constitue également une source majeure de préoccupation. «Plusieurs professionnels de santé y ont

perdu la vie», affirment les évêques, qui mettent en avant les risques auxquels sont exposés ceux qui prennent en charge les patients infectés ou suspects. Outre cela, la CENCO évoque une démotivation croissante du personnel de santé, qu'elle attribue notamment à une prise en charge financière et logistique jugée insuffisante. En fonction de cette situation, l'Eglise catholique en RD Congo appelle à une mobilisation accrue autour de la riposte, aussi bien pour renforcer la protection des professionnels de santé que pour sensibiliser les communautés sur les mesures de prévention et la gravité de l'épidémie.

Alain-Patrick MASSAMBA

REMERCIEMENTS

M. Cyrille Malonga, ancien travailleur de **La Semaine Africaine**, remercie tous ceux qui de près ou de loin l'ont soutenu matériellement et financièrement, lors du décès le 12 août 2026 à Brazzaville de son épouse **Jacqueline MALONGA née MIALEBAMA**.

Il remercie particulièrement la confrérie Cardinal Emile Biayenda de la paroisse Saint Kisito de la Météo.

L'inhumation a eu lieu jeudi 3 septembre 2026 à Hombé (Linzolo).



COTE D'IVOIRE

Consolider les Journées nationales du cacao et du chocolat

Premier producteur mondial du cacao, la Côte d'Ivoire continue de bâtir sa réputation autour de cette culture qui constitue l'un des piliers de son économie. C'est dans cet élan que s'est tenue du 1^{er} au 3 septembre 2026, à Abidjan, la 10^e édition des Journées nationales du cacao et du chocolat (JNCC). Brahim Koné, directeur général du Conseil du café-cacao, a fait un bilan des avancées majeures enregistrées par la filière ivoirienne tout en lançant un appel à la jeunesse.



Brahima Koné fier de l'initiative des JNCC



La culture du cacao et du café contribue au rayonnement international de la Côte d'Ivoire

Face au vieillissement des producteurs et des vergers, il a plaidé pour une nouvelle génération d'acteurs capables d'assurer la pérennité du leadership mondial de la Côte d'Ivoire. Avant de retracer le chemin parcouru depuis l'indépendance. Autrefois, le cacao était considéré en Amérique centrale dont il tire son origine, comme «la nourriture des dieux», a-t-il expliqué, spécifiant qu'en terre ivoirienne, il a trouvé un environnement favorable à son développement». Cette réalité selon Brahim Koné, a inspiré l'ouvrage intitulé : «Côte d'Ivoire, paradis du cacao», mettant en lumière la place unique qu'occupe le pays dans l'industrie mondiale du cacao. La réforme de la filière a permis d'améliorer significativement les conditions de vie des planteurs grâce au mécanisme garantissant un prix bord champ représentant au minimum 60% du prix international. Il a mentionné plusieurs avancées structurantes, notamment «la création du Conseil du café-cacao, le renforcement du système de commercialisation, l'instauration du Différend de revenu décent (DRD), ainsi que le déploiement prochain du système national de traçabilité des productions. Toutes ces réformes ont été conçues avec un objectif majeur : améliorer durablement le bien-être des producteurs.

Brahima Koné s'est appesanti sur les défis à venir, en espérant que «le vieillissement progressif des producteurs, mis en évidence par les opérations de recensement menées dans la filière appelle à une mobilisation urgente de la jeunesse». Il invite les jeunes hommes et femmes à s'engager dans les différents maillons de la chaîne de valeur, notamment la production, la transformation primaire et les métiers liés au chocolat. Pour accompagner cette dynamique, le Conseil du café-cacao met à disposition plusieurs dispositifs d'encadrement, de financement et de formation. Le Centre de formation aux métiers du cacao et du chocolat a aussi été présenté comme un outil stratégique destiné à développer les compétences de la nouvelle génération.

Brahima Koné a exhorté les producteurs, «sur la nécessité de maintenir les standards de qualité qui font la renommée du cacao ivoirien sur les marchés internationaux.

Alain-Patrick MASSAMBA

ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES

Vers la célébration du centenaire de la Journée missionnaire mondiale

Le dimanche 18 octobre 2026, 29^e dimanche ordinaire de l'année liturgique A, sera célébrée la Journée missionnaire mondiale sur le thème: «Un dans le Christ, Unis dans la mission». Elle marque aussi la célébration de son centenaire, puisqu'instituée en 1926 par le Pape Pie XI.

Le Saint-Père Léon XIV a estimé que cette fête est convenable pour honorer la mémoire du Pape Pie XI, conforter et affermir la dimension missionnaire de l'Eglise. En effet, le Pape Pie XI avait institué la Journée Missionnaire Mondiale en 1926, pour qu'elle soit la «fête de la catholicité et de la solidarité universelle». Il s'agit de montrer que l'Eglise est vraiment catholique, c'est-à-dire universelle, présente dans le monde entier et soucieuse de tous les peuples. Cette journée est donc la manifestation de l'ecclésiologie de communion et de fraternité.

Selon les mots du Saint-Père le Pape Léon XIV c'est une manière de: «renouveler en nous le feu de la vocation missionnaire» et d'avancer ensemble dans l'engagement de l'évangélisation, pour «une nouvelle ère missionnaire» dans l'histoire de l'Eglise. (Extrait de l'homélie du Pape lors de la messe pour le jubilé du monde missionnaire et des migrants le 5 octobre 2025). Une Journée de vocation missionnaire

Cette journée rappelle aussi la vocation missionnaire de tout baptisé, car la mission n'est pas réservée aux prêtres, religieux et religieuses. Chaque chrétien, par son baptême, est appelé à témoigner de l'Evangile. La célébration du centenaire a pour but de renforcer l'unité et la communion des enfants de



Poignée de mains entre l'abbé Moyongo et le Pape Léon XIV

Dieu: «A l'amour que vous aimez les uns pour les autres, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples» (Jean 13,35). L'amour est premier dans la mission, c'est pour cela que le Pape Léon XIV a choisi pour thème de cette Journée missionnaire mondiale: «Un dans le Christ, unis dans la mission». Ainsi dit, la mission unit les communautés, elle pousse les catholiques du monde entier à se reconnaître membres d'une famille, au-delà des frontières et des cultures. A l'approche du mois missionnaire avec l'Œuvre de la propagation de la Foi, toute l'Eglise est en effervescence pour donner plus de visibilité au mois de la mission universelle qui commence le premier octobre avec le Rosaire vivant; lequel initié par la Bienheureuse Pauline Marie Jaricot, fondatrice de l'Œuvre de la propagation de la Foi.

Le point culminant du mois missionnaire est la semaine missionnaire qui aura lieu du 11 au 18 octobre 2026. Le 18 octobre 2026, l'Eglise célébrera les 100 ans de la création de la Journée Missionnaire Mondiale instituée par le Pape Pie XI; les 110 ans de l'Union Pontificale Missionnaire et les 200 ans du Rosaire Vivant sans oublier la première année du Pontificat du Pape

Léon XIV. Cette journée est à la fois un acte de foi, un acte de solidarité et un acte d'unité pour toute l'Eglise universelle. Un effort considérable doit être consenti par tous. Au niveau local, afin que le mois d'octobre offre aux chrétiens l'occasion de vivre la dimension universelle de la coopération missionnaire, et afin d'accroître l'esprit missionnaire parmi le peuple chrétien, les prières et les sacrifices quotidiens doivent être encouragés, de sorte que la célébration annuelle de la Journée Mondiale des Missions devienne une expression spontanée de cet esprit; tel que défini dans les statuts des OPM.

«Les évêques sont invités à demander aux responsables des organisations et à tous les fidèles de renoncer aux autres collectes pendant cette période. Les évêques et les conférences épiscopales rédigeront différentes prières pour les missions, qui seront incluses dans la prière universelle lors de la messe. Ils doivent également veiller à ce que la collecte pour la journée mondiale des missions soit exclusivement consacrée aux objectifs de Fonds de solidarité universelle et surtout encourager vivement les prêtres et les fidèles à faire de même».

La quête impérée (obligatoire) de la Journée Missionnaire Mondiale constitue le Fonds de Solidarité Universel. Ce Fond permet d'octroyer:

- * Des subsides ordinaires annuels à plus de 940 Eglises locales;
- * Des subsides pour le soutien et la formation des catéchistes;
- * Des subsides extraordinaires pour les projets de construction d'églises, des presbytères, des salles paroissiales, des salles polyvalentes, des centres pastoraux, des couvents, des maisons de formation religieuse, des divers équipements, des sessions de formation pour les agents pastoraux, les subsides annuels pour les évêques émérites des pays de mission et les accoutrements épiscopaux pour les évêques nouvellement nommés dans les territoires de mission (soutane noire, mitre; croix pectorale, anneau épiscopale, crosse, calotte...).

L'ensemble du message est articulé autour de la prière sacerdotale de Jésus. Il s'agit d'être unis dans la mission, pour que le monde croie en Christ notre Seigneur; «pour que le monde croie que tu m'as envoyé» (Jn 17,21). Le mois missionnaire est un temps fort de prière et de collecte pour soutenir financièrement les églises locales, les plus pauvres et, les missionnaires qui travaillent dans les régions difficiles. C'est un acte de solidarité très concret.

Ce mois missionnaire offre l'occasion pour la catéchèse, le témoignage, de rencontres qui forment les fidèles à mieux comprendre ce qu'est la mission et à y participer activement dans leur vie quotidienne.

La passion pour l'évangélisation est une dimension essentielle de l'Eglise. «La communauté des disciples de Jésus est née apostolique et missionnaire. L'Esprit Saint la façonne extérieurement, afin que l'Eglise puisse rayonner sa lumière jusqu'aux extrémités de la terre».

En avant pour la célébration du centenaire de la Journée Missionnaire Mondiale, des 200 ans du Rosaire Vivant avec la Vierge Marie, Etoile polaire de la mission; des 110 ans de l'Union Pontificale Missionnaire et de la première année du Pontificat du Saint Père Léon XIV.

Abbé Valentin MOYONGO

Directeur National des OPM

POINT DE VUE

Père Jean-Paul Sagadou parle de l'intelligence artificielle à travers Ubuntu, une ressource majeure pour repenser le développement

(Suite et fin du précédent numéro)

Religieux assomptionniste, père Jean-Paul Sagadou est auteur d'un ouvrage sur ce paradigme africain. Alors que l'intelligence artificielle s'impose comme un nouveau modèle de développement, la philosophie africaine de l'Ubuntu offre une alternative pour penser un avenir plus fraternel et plus respectueux de la dignité humaine. Retrouver la capacité de penser le monde à partir de soi



Père Jean-Paul Sagadou

transformation de conscience.

Des témoins héroïques au milieu des ténèbres

Le christianisme a compté des témoins héroïques qui ont risqué leur vie pour en sauver d'autres, notamment le couple Daphrose et Cyprien Rugamba, fondateurs de la communauté de l'Emmanuel au Rwanda, dont la cause de béatification est en cours. Il y a des gens qui, au milieu des ténèbres, ont surgi pour apporter de la lumière. La tragédie qu'on a connue ici au Rwanda rappelle avec force que la foi ne dispense jamais d'un travail permanent de conversion personnelle. Elle appelle sans cesse à l'éducation de la conscience, à la recherche de la vérité, à l'exigence de justice et puis, finalement à l'apprentissage concret de la fraternité.

Un appel à explorer Fratelli tutti

Il faut qu'on continue à explorer pour l'avenir, convaincu que la philosophie Ubuntu a une vocation à devenir un véritable cadre de référence à la fois philosophique et humaniste pour notre monde. C'est un concept universel. Des gens comme Nelson Mandela, Desmond Tutu, nous l'ont rappelé, et puis Joseph Ki-Zerbo aussi. C'est finalement le don de l'Afrique à l'humanité. C'est à nous de l'explorer, de l'exploiter pour l'offrir au monde entier.

Père Jean-Paul SAGADOU
Religieux Assomptionniste

CATHEDRALE SAINT PIERRE APOTRE (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

Les Abeilles et Figues de Sainte Rita de Cascia ont soufflé 38 bougies

Le samedi 22 août 2026, la Fraternité masculine Abeilles et Figues de Sainte Rita de Cascia de la Cathédrale Saint Pierre apôtre, dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, a célébré son jubilé de mercure, 38 ans d'existence, lesquels remontent au 22 mai 1988, date de sa sortie officielle, puisque conduite sur les fonts baptismaux le 10 mai 1984.



La fraternité jubilaire

C'est Mgr Abel Lilualu, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, qui a présidé l'eucharistie, en compagnie de Mgr Brice Armand Imombo, évêque de Ouesso, père spirituel des Fraternités Sainte Rita de Cascia. De nombreux prêtres ont concélébré cette eucharistique qui a connu la pré-

sence d'autres Fraternités masculines et féminines venues des diocèses du Cabinda (Angola), Nkayi, Brazzaville et Pointe-Noire. La Fraternité jubilaire en a assuré l'animation de la messe.

La célébration des 38 ans d'existence de la Fraternité masculine Abeilles et Figues de Sainte Rita a été

marquée par la bénédiction du sanctuaire Sainte Rita de Cascia, la première du genre au Congo, et la pose de la première pierre du bâtiment R+1, qui abritera un centre de formation et d'accueil des jeunes.

Ghislain EGUYA
Radio Maria (Pointe-Noire)

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 – E-mail: secretariatoffice14@gmail.com – 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex «BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire – Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes des décisions extraordinaires des associés de la société «MAISON BONO» en sigle «MB», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 F CFA, ayant son siège social préalablement au N°68, Avenue Tchicaya U'Tamsi, Quartier Mpita, Pointe-Noire, régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le n°CG-PNR-01-2022-B12-00264, reçues en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 24 août 2026, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 02 septembre 2026, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 164/16 N°7919, il a été décidé de:

- Transfert du siège social de la société;
- La modification de l'objet social;
- La mise à jour des statuts de la Société;

La société «MAISON BONO» est désormais domiciliée au: N°72, Rue Bouyala, Centre-Ville, Pointe-Noire. Les associés décident de retirer de l'objet social les activités d'Architecture et de Dépannage, et de recentrer l'objet social sur les activités de Construction et d'Immobilier.

En conséquence de cette résolution, les associés de «MAISON BONO» décident de la modification corrélatrice des statuts de la société.

Pour avis

Le Notaire

Des réformes dans l'animation pastorale des mouvements d'apostolat

L'année pastorale 2025-2026 dans l'archidiocèse de Brazzaville, qui avait pour thème: «*Enracinés dans le Christ, bâtisseurs d'espérance: Evaluation et perspectives pour la consolidation de notre identité ecclésiale*», a été clôturée le dimanche 19 juillet 2026, 16^e dimanche ordinaire de l'année liturgique A. C'était au cours de la célébration eucharistique qui a eu pour cadre la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur et présidée par Mgr Philippe Médard Guiougou, évêque de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, hôte de marque de l'archidiocèse de Brazzaville.

Cette célébration eucharistique a été marquée par l'admission au presbytérat de dix ministres de Dieu. Celle-ci était précédée de la session pastorale de clôture, tenue du 14 au 17 juillet 2026, à l'hôtel Saint François de Paule de l'ACERAC (Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale). Placée sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Une session du renouveau
L'objectif de la session était d'évaluer les activités menées dans chaque structure et entité diocésaine, afin que les responsables et la chrétienté mesurent la portée sur l'appropriation des orientations de l'année pastorale écoulée, en vue d'évoquer les réussites et les défis à relever. Il s'est agi de consolider les acquis d'une nouvelle manière d'être en Eglise; renforcer la communion fraternelle et la collaboration entre tous les ouvriers apostoliques (consacrés et laïcs); célébrer l'unité et la mission de l'Eglise locale; discerner les orientations pastorales pour l'année pastorale à venir, en lien avec le Directoire diocésain, ainsi que les priorités de l'Eglise catholique universelle.

Des communications diverses des différentes commissions diocésaines ont été au menu de cette session. L'on a suivi «*Evangelisation et catéchèse*»; «*pastorale d'ensemble et coordination des mouvements*»; «*liturgie et formation permanente*»; «*vie consacrée*»; «*vocations et séminaires*»; «*musique sacrée*»; «*pastorale de la famille*»; «*Education catholique*»; «*pastorale des jeunes et des enfants*»; «*pastorale spéciale*»; «*Evangelie et santé*»; «*Environnement, développement durable, tourisme et pèlerinages*»; «*catéchèse*»; «*moyens de communication sociale*»; «*commission diocésaine d'appui à l'organisation*»; «*commission diocésaine préparatoire des activités du jubilé des 50 ans du don de la vie du Cardinal Emile Biayenda*»; «*Œuvres pontificales missionnaires*»; «*Caritas*» et «*Service de l'Exorcisme*».

A tour de rôle, les responsables des commissions diocésaines se sont relayés pour présenter leur bilan. Il ressort la nécessité de faire recours et d'appliquer, sans conditions, le directoire diocésain qui demeure la boussole de l'Eglise

locale de Brazzaville. Outre le thème central, d'autres sous-thèmes ont meublé ces assises, savoir: «*Enracinés dans le Christ, bâtisseurs d'espérance: la communion dans la mission*»; «*Sensibilisation sur les enjeux majeurs de la protection de l'environnement*»; «*Ntsintsanis diocésains: Forces, faiblesses, opportunités, menaces*»; «*Opération de planting des vétiviers au Mont Cardinal Emile Biayenda*»; «*Achat et régularisation de la situation des terrains, contrats et autres contentieux dans l'archidiocèse de Brazzaville*»; «*Espérance au sein des mouvements d'apostolat: Perspectives pour un meilleur enracinement chrétien*». Il y a eu aussi le bilan du bureau exécutif diocésain de l'apostolat des laïcs (BEDAL), ainsi que les rapports des curés doyens qui ont fait l'état des lieux. Selon les responsables desdites commissions, des difficultés ont été rencontrées, notamment dans les zones rurales et le manque des moyens pour mener à bien la pastorale de proximité.



Mgr Philippe Médard Guiougou pendant sa communication

Aussi, les participants ont suivi le projet des statuts des aumôniers diocésains de même que les dispositions générales sur le fonctionnement des mouvements d'apostolat, portant actualisation des statuts uniques dans l'archidiocèse de Brazzaville fait par les abbés Vincent Massengo, vicaire général, et Prisque Nsimouessa, coordonnateur de la commission préparatoire du jubilé des 50 ans du don de la vie du Cardinal Emile Biayenda.

«*L'application rigoureuse du directoire diocésain et des statuts des mouvements d'apostolat s'avère indispensable. Les statuts sont uniques pour tous les mouvements d'apostolat. Ces réformes sont l'émanation de la Conférence épiscopale du Congo, par le biais de la Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs du Congo qui veut que tout soit*



Vincent Dossou Sodjinou

identique dans l'Eglise Famille de Dieu qui est au Congo. Dans ces statuts, le président n'a pas compétence ou le droit de décider seul. C'est le bureau qui décide (Cf. article 6 des statuts). La gestion de la caisse ne doit pas être l'affaire ou l'apanage de deux ou trois personnes. Aucun membre n'a le droit de sortir de l'argent sans l'accord des autres membres du bureau. Tout doit se faire en conformité et dans un esprit collégial au sein du bureau. Ces mesures doivent s'appliquer à tout le monde, afin d'harmoniser la pastorale des mouvements d'apostolat, surtout les finances qui sont parfois source de conflits. Les mouvements d'apostolat ne sont pas des paroisses et n'ont pas le droit de s'acheter des instruments ou d'acheter les chasubles pour les aumôniers diocésains qui ne sont que des directeurs spirituels. De même, les Congrégations religieuses ne sont pas non plus des diocèses. Elles sont sous

l'autorité de l'évêque, Ordinaire du lieu.

En ce qui concerne les promesses d'engagement des membres, celles-ci devront se faire désormais dans les paroisses. Quant aux écoles catholiques qui n'obéissent pas aux prescriptions légales de la CEEDUC (Commission épiscopale de l'éducation catholique) et aux orientations de l'archidiocèse de Brazzaville, elles doivent se mettre en ordre de discipline. Nous devons fédérer et valoriser nos énergies pour le bien-être de notre Eglise locale», ont-ils fait savoir.

A cela s'ajoute l'organisation et l'harmonisation des veillées funèbres qui devront désormais se faire en doyenné ou en secteur d'activité, selon le projet de décret y relatif ainsi que les cotisations y afférentes. L'abbé Aymar Gildas Male-

la-Ngoma, économiste diocésain, a étalé le rapport financier des Ntsintsanis diocésains avec les montants collectés dans chaque paroisse, ainsi que les périodes, à commencer par l'année 2022 jusqu'à 2026.

Un partenariat avec les voisins

Les participants ont aussi suivi, une communication de Mgr Philippe Médard Guiougou qui a présenté son diocèse de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. La Guadeloupe est un département français avec une population de 380.400 habitants, sur une superficie de 1.702 km². Le diocèse compte 35 mouvements d'apostolat, 44 paroisses réparties en dix doyennés avec 75 prêtres (dont dix-huit fidèles donum, trente-un incardinés) et vingt-six originaires de la Guadeloupe. Parmi les prêtres, figurent neuf Congolais qui exercent leur ministère pastoral dans ce diocèse, (soit quatre pour Brazzaville, trois de Pointe-Noire, un d'Owando et un de Kinkala).

Philippe Médard Guiougou a été ordonné prêtre le 27 juin 2002, à Saint Denis, puis nommé et ordonné évêque le 3 avril 2023. Son sacre a eu lieu le 9 juillet de la même année. Il est le 3^e évêque de ce diocèse depuis son érection. Il a occupé les fonctions de vicaire général de Saint Denis en 2019.

A travers cette visite de Mgr Philippe Médard Guiougou à Brazzaville, un partenariat missionnaire est en voie d'être signé entre les deux diocèses. En marge de la session, le représentant de l'OMS Congo, Vincent Dossou Sodjinou, a sensibilisé les participants au respect des mesures préventives de la maladie à virus Ebola qui n'est pas encore détectée au Congo.

A ce jour, plus de 1830 cas détectés pour 648 décès dans les zones à risque. C'est une maladie grave causée par un virus appelé Ebola dont les principaux symptômes sont la fièvre, les vomissements, les douleurs abdominales. Le virus Ebola se transmet à travers un contact direct avec le sang ou la chauve-souris ou par la manipulation d'un animal malade. Sa propagation peut être évitée.

Un appel à la solidarité et à la prise de conscience

Clôturent les travaux, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a relevé les manquements qui favorisent la léthargie dans l'application du Directoire diocésain, à commencer par la négligence des prêtres assortie du manque de disponibilité et de sensibilisation dans les doyennés. Ensuite, il a dégagé les faiblesses, les menaces, les opportunités et les forces qui ont engendré l'action pastorale de l'Eglise locale au cours de l'année écoulée. Des axes prioritaires, des projets majeurs et des attentes ont été dévoilés,

«La miséricorde reçue devient miséricorde donnée»

Textes: Si 27,30-28,7; Ps 102; Rm 14,7-9; Mt 18,21-35

Frères et sœurs,

Face aux exactions, aux vexations et frustrations que les hommes peuvent subir, le pardon reste la seule solution. En effet, les textes de ce dimanche nous invitent à pardonner quelles que soient les souffrances, étant donné que notre vie appartient au Seigneur. En pardonnant, notre cœur se libère et l'autre trouve un soulagement. Le pardon nous apporte la joie et l'apaisement et demeure la condition sine qua non de l'extinction de la violence. C'est un acte de cœur. Pour Sainte Thérèse de Lisieux, pardonner ce n'est pas dire que le mal n'a pas existé. C'est choisir de ne pas laisser le mal avoir le dernier mot. Celui qui pardonne remet son frère entre les mains de la miséricorde de Dieu.

Par ailleurs, l'enseignement qui consiste à pardonner soixante-dix fois sept fois renverse totalement la loi du Talion (Ex 21,24). Caïn sera vengé sept fois et Lémec soixante-dix-sept fois (Gn 4,24). A présent c'est le pardon qui doit aussi être illimité. Cette parabole est une image saisissante de l'ampleur plutôt que de la fréquence du pardon. En évoquant dix mille talents, des millions de francs; du point de vue humain, la somme est effrayante mais elle met en relief la gravité du péché et la générosité illimitée du pardon divin. En évoquant cent deniers: une centaine de francs, méchant avare sordide: cette réaction devient dans ce cas inexcusable. Le contraste dépasse toute mesure; la miséricorde de Dieu est la seule base véritable de la compassion humaine. C'est pourquoi, il ne faut pas vouloir à tout prix forcer le sens de chaque détail de la parabole. Ce qui est clair, c'est qu'un homme impitoyable ne peut prétendre au pardon de Dieu. Celui qui, par le Christ, a obtenu la rémission de ses péchés, manifestera clairement par son comportement envers les autres sa gratitude et sa dépendance de Dieu. En outre, les textes de ce dimanche nous conduisent tous vers une même vérité; nous avons été pardonnés par Dieu et nous devons pardonner à notre tour. Le livre de Ben Sirac le Sage nous rappelle que celui qui entretient la colère et la rancune se détruit lui-même. Le psaume nous fait contempler un Dieu tendre et miséricordieux qui ne nous traite pas selon nos fautes mais nous accorde son pardon. Saint Paul dans sa lettre aux Romains nous exhorte que nous appartenions au Seigneur dans la vie comme dans la mort. Et l'évangile nous enseigne que le pardon n'a pas de limite. Celui qui a fait l'expérience de la miséricorde de Dieu ne peut pas fermer son cœur à son frère. En ce dimanche, demandons au Seigneur un cœur miséricordieux pour que nous devenions des semeurs du pardon capable de transformer les blessures, les rancœurs et les offenses en occasion de réconciliation et d'amour.

Amen!

Abbé Ander KETIKETI

Curé de la paroisse Sainte Thérèse de Ngambio (Archidiocèse de Brazzaville)

NECROLOGIE

Les familles Matoya, Kitombo, Massamba, Ndalla, Nzouloufou, Milongo, Kodja ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Honorine KATOUBAKO, veuve NDALLA, membre de l'archiconfrérie Notre-Dame du suffrage de la paroisse Saint Paul de Madibou, survenu le 26 août 2026 à Brazzaville. La ve-



lée se tient à Madibou sur l'avenue des pylônes (référence premier pylône), derrière le bar Le Poteau.

Les obsèques se dérouleront le samedi 19 septembre 2026 selon le programme ci-après:

- 9h: Levée de corps au funérarium du CHU de Brazzaville
- 10h30: Exposition de la dépouille suivie du recueillement à la paroisse Saint Paul de Madibou
- 12h: Messe des funérailles
- 14h: Départ pour le cimetière
- 16h: Retour au lieu de la veillée
- 17h45: Fin de la cérémonie

afin de susciter l'engagement personnel et collectif pour les défis à venir. Avant de donner de grandes orientations pour l'année pastorale 2026-2027, avec un nouveau thème intitulé: «*Affermis dans notre identité ecclésiale, témoins d'espérance et donateurs de vie sur les pas du Bon Cardinal Emile Biayenda*».

«*Je peux porter tes fardeaux et les rendre moins lourds et nous aider à avancer au large. Soyons des disciples pour être*

à la suite de Jésus. Être disciple du Christ, c'est participer à sa mission», a dit l'archevêque.

Enfin, la stratégie de financement du projet de construction du sanctuaire au Mont Cardinal Emile Biayenda, qui sera un centre de pèlerinage, de mémoire et de pastoral a été dévoilée. Pour cela, une campagne annuelle de collecte de fonds sera lancée.

Pascal BIOZI KIMINOU

**COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2***Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025***Sélection régionale ouverte n°137/BEAC/DGE-DSI/SRO/Ser/2026 pour la fourniture et le déploiement de la solution VEEMBACKUP destinée à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

Dans le cadre de la modernisation et de la sécurisation du Système d'Information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir des licences VEEMBACKUP. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection régionale ouverte sur la base du coût de la proposition.

Les Prestataires peuvent obtenir un complément d'information par courriel à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int/dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille **(100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conforme au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 08 octobre 2026 à 13 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées
Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 08 octobre 2026 à 14 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 28 août 2026



Le responsable,



AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Recrutement d'un(e) Assistant(e) Technique Résident(e) pour l'appui à la continuité opérationnelle du projet e-LMIS / Open mSupply

CATHOLIC RELIEF SERVICES (CRS), en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population (MSP), à travers la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM), lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) Assistant(e) Technique Résident(e) chargé(e) d'appuyer la continuité opérationnelle du projet e-LMIS / Open mSupply pour la période d'octobre à décembre 2026.

Objectif de la mission:

L'Assistant(e) Technique aura pour mission d'assurer la continuité opérationnelle du système e-LMIS/Open mSupply à travers:

- Le suivi des prérequis techniques et logistiques des sites déployés;
- La coordination des instances de gouvernance du projet (GTT et COPIL);
- Le suivi des incidents et l'interface technique avec la Fondation mSupply;
- L'appui à la coordination des parties prenantes impliquées dans le projet.

Profil recherché:

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 minimum en informatique, logistique, santé publique, gestion de projet ou domaine connexe;
- Justifier d'au moins quatre (4) années d'expérience professionnelle dans l'assistance technique, la gestion de projets ou les systèmes d'information logistique;
- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques, de l'analyse de données et de la production de tableaux de bord;
- Disposer d'excellentes capacités de coordination, de rédaction et de communication;
- Une expérience avec des systèmes tels que mSupply, LMIS, DHIS2 ou équivalent constituera un atout.

Dossier de candidature:

Les candidats intéressés sont invités à soumettre:

- Un curriculum vitae détaillé et actualisé;
- Les copies des diplômes et attestations pertinentes;
- Les références professionnelles de missions similaires.

Dépôt des candidatures:

Les candidats intéressés peuvent demander les Termes de Référence à l'adresse cq_procurement@crs.org.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés uniquement à l'adresse cq_procurement@crs.org.

La date de clôture est fixée au vendredi 25 septembre 2026, à 12H00.

ENTREPRENEURIAT

Le FIGA lance O-SEED pour une nouvelle génération d'entrepreneurs

Faire passer les idées de l'université au marché. C'est l'ambition du programme O-SEED (Student Entrepreneurship for Economic Development), lancé le 3 septembre 2026, à Brazzaville, par le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), en partenariat avec PRATIC et son incubateur PUI. Le programme entend offrir aux étudiants et jeunes porteurs de projets un accompagnement allant de la maturation de leurs idées jusqu'à leur financement et leur développement.

De nombreuses idées naissent dans les universités congolaises, dans des domaines aussi variés que le numérique, l'agriculture, l'industrie, l'économie verte ou encore la culture. Mais entre une idée prometteuse et une entreprise capable de s'imposer sur le marché, le chemin reste souvent long. C'est précisément ce passage que le FIGA entend faciliter à travers O-SEED. Présentant les ambitions du programme, le directeur général du FIGA, Dayi Al-laïre Branham Kintombo, a souligné que le financement



Les officiels aux côtés des étudiants entrepreneurs

ne peut être dissocié de la structuration des projets. Un projet doit d'abord être suffisamment mûr, comprendre son marché, répondre à un besoin réel et disposer d'un modèle économique viable avant de pouvoir prétendre à un financement.

Pour cette phase pilote, 20 projets à fort potentiel seront sélectionnés et accompagnés. À l'issue du processus d'incubation et de structuration, 15 projets devraient être orientés vers le financement, selon les décisions des instances compétentes. Le dispositif prévoit également un accompagnement après financement, avec l'intervention de coachs et de mentors. Partenaire dans la mise en œuvre, PRATIC apporte son expertise en matière

d'incubation, de formation et de mise en réseau. Son responsable, Luc Missidimbazi, a insisté sur la nécessité de créer les conditions permettant à la jeunesse de transformer son énergie et ses idées en véritables entreprises.

À travers O-SEED, le FIGA entend ainsi contribuer à faire de l'université non seulement un lieu de formation, mais aussi un espace où naissent des entreprises, des innovations et des emplois. Une ambition dont la réussite se mesurera surtout à la capacité des projets accompagnés à atteindre le marché et à créer durablement de la valeur.

**Darchevie
KETTE BONAZEBI**



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
PROJET D'HARMONISATION ET D'AMÉLIORATION DES
STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE -
SÉRIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)
UNITÉ DE GESTION DU PROJET



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°091 /HISWACA /2026 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION DE L'APPLICATION CAPI POUR LA COLLECTE DES DONNEES DE PRIX DESTINEES A LA PRODUCTION DE L'INHPC, AINSI QUE POUR LA FORMATION DES UTILISATEURS ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL PHOENIX

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du «Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants: «l'élaboration de l'application CAPI pour la collecte des données de prix destinées à la production de l'INHPC, ainsi que pour la formation des utilisateurs et l'installation du logiciel Phoenix».

2. L'objectif de la mission est de fournir une assistance technique pour l'élaboration de l'application CAPI pour la collecte des données de prix destinées à la production de l'INHPC, ainsi que pour la formation des utilisateurs et l'installation du logiciel Phoenix. Plus spécifiquement il s'agira de:

- Installer l'application Phoenix dans les ordinateurs du service;
- Former le personnel dans l'application Phoenix;
- Garantir la maintenance du dispositif informatique;
- Digitaliser la collecte des données;

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs

sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: ugp@hiswaca-congo.org / recrutementhiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le **lundi 21 septembre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention «recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de l'application CAPI pour la collecte des données de prix destinées à la production de l'INHPC, ainsi que pour la formation des utilisateurs et l'installation du logiciel Phoenix».**

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: projet HISWACA, **Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12^e étage, Porte 1204, Tél: (+242) 06 157 01 01, E-mail: ugp@hiswaca-congo.org / recrutementhiswaca@gmail.com**

Fait à Brazzaville, le 03 Septembre 2026

Coordonnateur du projet HISWACA

Patrick Valéry ALAKOUA

**COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2**

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection internationale ouverte n°139/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2026 pour l'acquisition et le déploiement de solutions de tests logiciels, de gestion des changements et de gestion des licences

Dans le cadre de la gestion et de l'administration optimale de son système d'informations, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) souhaite, sur ressources propres, **acquérir et déployer des solutions de tests logiciels (Test Management & Test Automation), de gestion des changements et de gestion des licences**. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les personnes physiques ou morales, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment **la sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût**.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'exploitation, DGAM, 14ème étage, Porte 14.12

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5449, 5443 ou 5403

Fax: (+237) 222 23 33 29

@: cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente sélection est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC):

Correspondant: Banque de France

SWIFT Code: BDFEFRPPXXX

Numéro de compte: FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire: BEACCMCX090

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mercredi 28 octobre 2026 à 13 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase le **mercredi 28 octobre 2026 à 14 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé,



Gabriel OWONO EKAKA
 Le Responsable

ALPHABÉTISATION AU CONGO

Objectif "zéro analphabète"

La communauté internationale, sous la tutelle de l'UNESCO, a célébré le 8 septembre 2026, la 60^e édition de la Journée internationale de l'alphabétisation. Le Congo, ne restant pas en marge, a publié le 7 septembre, le message de son Gouvernement, lu par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou. Dans ce message, des avancées ont été énumérées, bien que les défis d'alphabétisation soient encore loin d'être atteints.



Le ministre Jean-Luc Mouthou lisant le message du Gouvernement

L'alphabétisation, il sied de le rappeler, est bien plus que la capacité à lire, à écrire ou à compter. Elle est une porte ouverte sur la dignité, l'autonomie, la citoyenneté et le développement. «C'est pourquoi notre conception de l'alphabétisation doit désormais s'inscrire dans une logique d'apprentissage tout au long de la vie intégrant les compétences numériques, l'éducation aux médias, l'éducation à la citoyenneté, le développement durable et les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle», a précisé le ministre Mouthou. Cette célébration marque six décennies d'engagement de la communauté internationale en faveur de l'alphabétisation, de la lutte contre l'ignorance et de la construction de sociétés plus justes, plus inclusives et plus prospères. Malgré le fait que des centaines de millions de jeunes et d'adultes sont encore privés des compétences fondamentales en lecture, en écriture et en calcul. Le Congo présente un taux d'analphabétisme estimé à 20%. «Cette journée nous rappelle une exigence fondamentale: le droit de chaque femme et chaque homme à apprendre, à se former et à développer ses capacités tout au long de la vie», a reconnu le ministre de l'Enseignement général. Pour le soixantenaire de cette journée, l'UNESCO l'a célébré

sur le thème: «Alphabétisation pour les personnes, la planète et la prospérité». A travers ce thème, l'agence des Nations Unies nous interpelle sur le rôle capital de l'alphabétisation, qui est à la fois un investissement dans l'être humain, un instrument de protection de notre environnement et un levier de prospérité collective. Dans un monde où les mutations technologiques, économiques...et environnementales bouleversent les modes de vie et de travail, aucun pays ne peut prétendre au développement durable si une partie de sa population demeure privée des savoirs et des compétences fondamentales. C'est dans cette optique que le Congo adhère progressivement à cette idéologie, à travers le maillage sur l'ensemble du territoire national des centres de rescolarisation, d'alphabétisation et de post-alpha. **De nouveaux centres d'alphabétisation en perspective** Dans le cadre de la poursuite des efforts en faveur d'alphabétisation des couches défavorisées, le Gouvernement entrevoit, au cours de l'année pédagogo-andragogique 2026-2027, l'ouverture de nouveaux centres d'alphabétisation destinés aux peuples autochtones. Il s'agit du centre Ngoulouy, à Djambala (Plateaux); le centre de Kifoulou, dans le district de Tsiaki, département de la

Bouenza et le centre de Dou-dou, dans le district de Mayéyé, département de la Lékoumou. Dans le même sillage, le Gouvernement a créé le lycée d'alphabétisation de Moukoundzi-Ngouaka, à Brazzaville, qui accueillera, dès cette rentrée pédagogo-andragogique des apprenants désireux de poursuivre et de consolider leurs apprentissages. Trois centres de post-alphabétisation du premier cycle du secondaire sont également envisagés à Loango marine et au Plateau des 15 ans, à Brazzaville, ainsi qu'à Ouessou, dans la Sangha. «Ces initiatives traduisent la volonté du Gouvernement de rapprocher davantage l'éducation des populations et de faire de notre système éducatif toujours plus inclusif, équitable et adapté aux besoins de notre société. Combattre l'analphabétisme et l'illettrisme, c'est investir dans l'avenir de notre pays», a mentionné le ministre de l'Enseignement préscolaire. Le Congo compte 183 centres d'alphabétisation, 109 centres de rescolarisation, 8 centres de post-alphabétisation et 64 écoles ORA destinées aux apprenants autochtones, pour un effectif global de 21 929 apprenants. Toutes ces réalisations réaffirment la détermination du Gouvernement à poursuivre la construction d'une société alphabétisée.

Germaine NGALA

EDUCATION

Le Congolais Quesnay Guimbi congratulé à la Grande fête du Préscolaire

A l'occasion de la 4^e édition de la Grande fête du Préscolaire, à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), le 15 août 2026, jour de la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le Congolais Quesnay Guimbi, technicien radiophonique, spécialiste des questions de la petite enfance évoluant à la chaîne éducative "Ecole à domicile télévision"(EADTV), a été décoré d'un diplôme d'honneur. C'est en reconnaissance de son engagement et son implication à la promotion des activités liées au préscolaire, en Afrique francophone.



Quesnay Guimbi, recevant le diplôme d'honneur

Cette cérémonie de remise de diplômes a été réhaussée de la présence de près de 500 participants venus des provinces de la RDC, ainsi que de la République du Congo, représenté par Quesnay Guimbi, l'heureux récipiendaire. Il est reconnu que les petits enfants sont l'avenir de la société et, à ce titre, les programmes de développement de la petite enfance permettent de favoriser l'émergence de l'éducation préscolaire. D'où la gestion de la question s'avère importante à l'heure actuelle. C'est l'une des raisons qui ont conduit les autorités congolaises à mettre sur

pied une disposition légale, rendant obligatoire le préscolaire dès les années scolaires à venir. Pour ce Congolais honoré, il a dédié cette distinction aux autorités nationales, en général, et au plus haut sommet de l'Etat, en particulier, au ministre de l'Enseignement général, au Premier ministre et au Président de la République, Denis Sassou Nguesso, «pour les efforts qu'il ne cesse de consentir en faveur du développement du système éducatif national». «J'adresse une mention spéciale à l'inspecteur général de l'Enseignement général, David Boké, pour son accompagnement et ses encouragements qui m'ont permis de prendre part à cette activité à Kinshasa. Cette

distinction constitue pour moi une grande source de motivation à poursuivre mon engagement en faveur de la promotion du préscolaire et de l'éducation de la petite enfance en Afrique francophone», a confié Quesnay Guimbi, à l'issue de cette cérémonie. Organisée par l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire, en collaboration avec le réseau des journalistes de l'éducation (RJE), la Grande fête du Préscolaire est un événement annuel organisé en RDC pour valoriser l'éducation préscolaire et honorer les acteurs de ce sous-secteur.

Germaine NGALA

GOVERNANCE INSTITUTIONNELLE

Le PAGIR vers l'élaboration du PTBA 2027

Le président du comité de pilotage du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR), conseiller du Premier ministre, en charge de la gouvernance du dialogue économique, Gervais Bouiti Viaudo, a présidé le 31 août 2026, à Brazzaville, la deuxième session extraordinaire du comité de pilotage du PAGIR.



Les participants posant à l'issue de l'ouverture à la session

Cette session a permis aux membres de ce comité de faire le point sur l'état d'exécution à mi-parcours des plans de travail annuel (PTBA) 2026, concernant les deux volets du programme: le financement de projets d'investissement (IPF) et le programme pour les résultats (Pfor); et d'identifier les éventuels retards, les contraintes ainsi que les activités présentant des risques dans leur réalisation. Elle est intervenue dans un contexte marqué par de nouvelles perspectives pour le PAGIR et la nécessité d'accélérer l'exécution des activités au cours des quatre mois restants pour l'exercice 2026. «Nous devons également revenir sur les recommandations formulées lors de notre session du 15 avril 2026: la révision du décret du comité de pilotage; l'organisation des sessions de

sensibilisation sur le PAGIR; ... la tenue des sessions du comité de pilotage dans des délais conventionnels. Aussi, l'harmonisation des projets de textes relatifs aux modalités de passation des marchés publics avec les procédures nationales et la préparation de la deuxième session du comité d'orientation stratégique avant la fin 2026. Ces recommandations doivent maintenant passer du registre des intentions à celui de l'action. Notre responsabilité est de suivre leur mise en œuvre, d'identifier les blocages et de prendre les décisions nécessaires pour accélérer leur réalisation», a dit le président du comité de pilotage. Face à ces défis, le comité entend recentrer la programmation des activités prioritaires dans des délais impartis. Cette démarche permettra d'optimi-

ser les ressources disponibles et améliorer les performances du programme au cours des derniers mois de l'exercice 2026. «Notre responsabilité ne s'arrête pas à la révision du PTBA 2026. Dans les semaines à venir, nous devons également engager les préparatifs du PTBA 2027, dans un contexte désormais marqué par une nouvelle donne: l'application de l'arrêté portant modalités de gestion des fonds du volet PFOR. La préparation du PTBA 2027 devra être davantage anticipée, structurée et alignée sur le cadre de résultats, tout en intégrant les exigences et responsabilités désormais clarifiées par l'arrêté», a-t-il renchéri.

Damick IBARESSONGO
MBOSSA (Stagiaire)

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Hommage anthume à Léon Atley taty

Le Conseil départemental de gouvernance et le bureau exécutif de la Croix-rouge Kouilou ont rendu un hommage anthume à Léon Atley Taty, doyen et figure emblématique de la Croix-Rouge congolaise. C'était au cours d'une cérémonie solennelle organisée à Fouta, dans le district de Tchiamba-Nzassi. L'événement a célébré cinquante ans d'engagement humanitaire ininterrompu, marquant la volonté de l'institution d'honorer ses membres illustres de leur vivant.



Léon Atley Taty

La présidente de la Croix-Rouge congolaise au Kouilou, Immaculée Catherine Batchi, a souligné que cette distinction à titre anthume visait à honorer le doyen Léon Atley Taty sur ses terres natales de Fouta:«Nous avons pensé honorer vivant le doyen de la Croix-Rouge congolaise. Voilà pourquoi nous l'avons fait et nous avons tenu. On se dit pourquoi pas le faire, on va oser. Et voilà, tous les volontaires ont été mobilisés. Fouta, c'est vraiment chez lui. Donc, il est revenu à la source.» Cette initiative, soutenue par une mobilisation massive de volontaires, a été saluée par la hiérarchie nationale comme un acte de reconnaissance nécessaire pour un homme ayant consacré sa vie au service des autres. Le premier vice-président national, Joseph Malik Loemba Makosso, a insisté sur l'importance de célébrer ce demi-siècle de service au sein de l'organisation: «L'occasion solennelle de féliciter et de remercier la branche départemen-

tale du Kouilou d'avoir pensé initier cette cérémonie inédite en hommage à un volontaire qui a tout donné, qui nous a tous vu venir, qui nous a tous côtoyés et qui nous a partagé ses connaissances, son volontariat et sa disponibilité. Doyen, soyez-en remercié.» Agé de 81 ans et membre depuis 1976, Léon Atley Taty a gravi tous les échelons de l'organisation, passant de volontaire dans le Kouilou à président de la branche départementale de Pointe-Noire. Surnommé «le plus jeune» par le bâtisseur Michel Mababidi, il est reconnu pour avoir partagé ses vastes connaissances et sa disponibilité constante avec les nouvelles générations de volontaires. Lors de son allocution, le récipiendaire a exprimé une profonde gratitude et une grande humilité face à cette marque de considération de la part de ses pairs: «Merci pour tout ce que vous avez fait en ma personne. Merci pour les déplacements que vous avez faits. Merci pour la considération sur ma mo-

deste personne. Merci aussi pour ce qui a valu la peine de me reconnaître. Vous l'avez témoigné. Je ne peux pas me dire que je suis timonier, loin de là, mais d'une manière, je l'ai été. Et de l'autre, je me suis humilié. Merci, je ne vous oublierai pas.» La cérémonie a revêtu une dimension nationale, rassemblant des délégations venues de Brazzaville, de la Lékoumou, du Niari et de Pointe-Noire. Cette présence massive témoigne de l'unité de la Croix-Rouge congolaise et de l'influence de Léon Atley Taty au-delà des frontières de sa branche locale. L'événement s'est conclu dans une atmosphère de fierté partagée, renforçant les liens entre les différentes générations de la Croix-rouge congolaise. La distinction de Léon Atley Taty marque un moment fort pour la Croix-Rouge congolaise, illustrant la valeur de la transmission et de la reconnaissance humaine au sein du mouvement volontaire.

Jessica KINANI

COMMUNAUTÉ DES TEKES ORIGINAIRES DE MFOA

Sous le signe de l'unité et de la redynamisation des organes dirigeants

Artisan de premier plan de l'histoire de la République du Congo, la Communauté des Tekés originaires de Mfoa qui s'activent pour préserver son patrimoine et ses valeurs. Elle a tenu son assemblée générale inaugurale, couplée à la commémoration de son anniversaire, samedi 5 septembre 2026, à son siège social, situé à Mpila (Talangaï-Brazzaville). Dirigés par Aristide Mampouya, président du bureau exécutif de la communauté, les travaux se sont déroulés, en présence des représentants de la Cour royale de Mbé, spécialement envoyés par le Roi Michel Ganari.



Le président Aristide Mampouya

de l'unité et de la redynamisation des organes dirigeants permettant la mise en orbite de cette structure: «Depuis que nous sommes sortis vous avez

de l'Etat, son Excellence M. Denis Sassou-Nguesso pour l'attention bienveillante et la garantie de voir les associations de la société civile évo-



Le bureau exécutif national de la Communauté des Tekés originaires de Mfoa

constaté que nous avons déjà écrits des livres en téké, des livres qui rassemblent l'histoire de ceux qui sont passés avant nous, qui ont fait l'histoire de Brazzaville. Ces livres existent déjà, ils sont mis en valeur. Egalement aussi, nous avons créé cette communauté pour faire de telle sorte que, lorsque nous avons des problèmes au niveau des familles, ces problèmes ne peuvent être résolus qu'au niveau de la Communauté des Tekés originaires de Mfoa ».

Cet anniversaire, a-t-il expliqué, «constitue de mettre en place des structures qui vont mener des actions pour mettre les pieds dans une même direction. J'exhorte mon équipe à s'investir pleinement dans le travail pour le plein rayonnement de la Communauté des Tekés originaires de Mfoa».

Au finish, deux motions ont été adoptées: de soutien au Président de la République, Chef

luées librement dans la paix, pour la paix et la concorde dans le pays. Et de renouvellement de confiance à sa majesté le Roi Michel Ganari.

Animée par l'ensemble traditionnel Mouziki La Juva, la cérémonie a été aussi ponctuée par la visite de l'exposition photos des grands noms de la Communauté des Tekés originaires de Mfoa. Spatialement cette communauté couvre l'étendue de l'ancien Etat de Mfoa du Royaume Teké, se limitant du Nord au Sud: d'Inkoo (Pk 45) à Lufalakari, puis d'Est en Ouest: de la rive du fleuve Congo aux confins de Mayama. L'histoire de cette communauté mérite d'être remise au goût du jour, d'où la valorisation de la langue, des danses Tekés, permettant à ce peuple de transmettre ses us et coutumes aux nouvelles générations.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE CONGOLAISE

Commémoration à titre anthume des icônes de la rumba congolaise

L'association Action Monde et Développement (AMD) par le biais de son président Jean Claude Gandy, a organisé vendredi 28 août 2026, au Cercle Culturel Sony Labou Tansi de Baongo, la première édition de la journée culturelle dénommée «Les Racines de Paul Kamba» sur le thème: «Honneur et hommage aux pionniers de la musique congolaise». C'est dans le souci de revaloriser la musique congolaise et d'encourager les artistes musiciens des deux rives du fleuve Congo.

Le musicien demeure éternel dans le cœur de celui qui l'écoute». C'est dans la logique de cette phrase citée par un rappeur que cette activité a débuté par un bref aperçu historique de celui à qui l'intitulé de la journée a été dédié. Paul Kamba alias «Tata Paulo» est né en 1912, mort le 19 mars 1950. Ce dernier est considéré comme le père titulaire de la musique moderne congolaise, qui a fondé vers 1942 le groupe «Victoria Brazza». Seulement par manque de discographie, ce pionnier de la rumba congolaise qui est aujourd'hui reconnue comme patrimoine immatériel de l'UNESCO, est presque oublié par la génération actuelle.

Cette journée peut être répartie en deux temps forts, entre autres: la remise des trophées et des diplômes aux artistes-musiciens et autres profils ayant marqué de leur empreinte l'histoire de la musique congolaise. À l'instar de Kosmos Mountouari (Bantous de la capitale), Mick Michel Moumpala (Mando-Negro), Jean-Baptiste Moukolo «Shamouko» (Super Tembesa)...(R. Congo). Mais aussi, d'autres noms qui n'ont pas effectué le déplacement pour de nombreuses raisons, mais ont été tout de même représentés.



Les récipiendaires présents à la cérémonie

C'est le cas de Nyoka Longo, de Zaïko Langa-Langa (R.D. du Congo); de son Excellence Denis Sassou Nguesso, représenté par l'attaché du conseiller à la culture et aux arts du Président de la République qui, en guise de reconnaissance, a reçu le Prix du grand mécène. Dans les années 1980, ayant constaté que les conditions de travail des musiciens ne pouvaient leur permettre de s'épanouir, le Chef de l'Etat va s'impliquer davantage à la création et à l'installation d'une société appelée Industrie Africaine de Disque, en sigle I.A.D. afin de permettre aux orchestres d'enregistrer sur place au lieu de se déplacer vers l'étranger. Et bien d'autres réalisations encore...

D'autres catégories de compétences à recevoir des diplômes sont: des chroniqueurs de musique, travaillant dans les médias comme La Semaine Africaine, la Radio MU.CO.DE.C, Les Dépêches de Brazzaville et les producteurs ont également reçu des diplômes de reconnaissance, pour la promotion de la culture musicale qu'ils font dans leurs médias respectifs. Puis, s'en est suivie la visite de l'exposition d'œuvres musicales anciennes, la rencontre du public avec les musiciens. Au sortir de là, les impressions des artistes ont tantôt été encourageantes à l'endroit des organisateurs: «Tout début est toujours difficile, mais je sollicite

que l'association fasse des efforts pour vulgariser cette journée et faire que les gens soient sensibilisés sur l'existence de cette journée qui est déjà à sa première édition», a affirmé Jack Berikano (Jean-Jacques Bouekassa à l'état-civil). Tantôt plaintives comme, pour lancer un cri d'alarme aux autorités de la place pour qu'elles mettent la main à la pâte, dans l'organisation de la deuxième édition qui se tiendra à Kinkala (Pool) l'an prochain: «La culture nous pose problème, manque d'organisation par rapport à l'époque de Marien Nguabi où il y avait des festivals dans le pays», a fait entendre Richard Ngoula alias Wachimelle, avant de souligner qu'à travers la culture, un pays peut se développer. Et pour ce qui concerne la formation, l'avenir est prometteur, dit-il, car il est en train de former la relève.

Emu, Mick Michel Moumpala a versé des larmes de joie lors la remise des trophées, «les mélomanes ne doivent pas cesser de soutenir les artistes sans quoi ils ne sauront exister. Dans mon ventre, j'ai beaucoup de choses, il suffit de me donner un coup de poing pour me faire vomir ce que j'ai», à l'exemple d'une chanson sur l'indépendance qu'il a chantée en rappelant l'historicité de la période pré-indépendance.

Durell TSOUMBOU (Stagiaire)

NECROLOGIE

Le célèbre chanteur Lassa Carlyto est mort aux Etats-Unis!

Artiste-musicien, célèbre chanteur, auteur compositeur et interprète de plusieurs chansons dont certaines à succès, Lassa Carlyto (Charles Ndombassi Lassa, à l'Etat-civil) s'est éteint le 31 août 2026, à Cincinnati (Etats-Unis), à 65 ans des suites d'une crise cardiaque, alors qu'il participait à la campagne d'évangélisation «Deux journées de gloire».

Issu de parents originaires d'Angola, Lassa Carlyto est né le 15 janvier 1961, au Bas-Congo (actuelle province du Kongo central). Il a fait ses débuts dans la musique en 1979 dans un certain nombre d'orchestres de jeunes. Quelques années plus tard, il intègre le groupe Bissengo de Gérard Madiata. Découvert par Céli Bitshou, il collabore avec lui, et enregistre un album dont le titre phare est «Je m'en fous». Reconnu pour sa voix d'or. Il a marqué l'histoire de la rumba congolaise, avant de devenir pasteur. Il se fait connaître au grand jour dans les années 1980, au sein de l'orchestre Tout-Puissant OK Jazz de Franco Luambo Makiadi, en collaborant notamment avec Lumbumba Simaro, dans sa superbe interprétation de la chanson «Maya». Cette chanson le propulse au rang de star



Lassa Carlyto, un chanteur à la voix d'or

incontournable de la musique zaïroise (congolaise). Il est couronné révélation et meilleur chanteur de l'année. Il rencontre de succès avec Nodule «Papa Noël», dans l'album «Bon samaritain». D'autres collaborations vont suivre plus tard avec Jeannot Bombenga Wewando dans l'album «Moseka», puis avec Freddy Mayaula Mayoni dans le titre phare «Ousmane Bakayoko», ainsi

que dans la chanson «Ko tika te». Du côté de Brazzaville, en compagnie de Debaba, il collabore également avec Rapha Boundzeki «Aphara» et Chairman Jacques Koyo dans l'album «Marja bis».

Déçu de ne pas gagner grand-chose et de travailler pour les autres, en 1986 il intègre l'orchestre Choc Stars où il forme un trio terrible avec Debaba et Défao, enchaînant des succès. Dans cet ensemble, il compose des titres dont deux font tabac: «Jardin abandonné» et «Mauvais souvenirs». En 1989, il claqué porte et décide de faire une carrière en solo. Au début des années 2000, il s'installe en France et choisit

de quitter la scène profane à la suite de sa conversion au christianisme. Il oriente sa carrière vers le gospel et des œuvres religieuses marquantes, telles que l'album «La Reconnaissance» (2001) et le titre «Makolo ya Masiya». Parallèlement à sa casquette d'artiste chrétien, il s'investit pleinement dans le ministère pastoral.

Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Bernard PASSI, Notaire élisant domicile en l'étude de Maître Hugues Anicet MACAYA-BALHOU, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Charles DE GAULLE, Immeuble Tour Mayombe, 8^e étage, porte A28, B.P.: 4171; Tél.: (242) 05.537.73.49; 06.698.27.05; E-mail: bernardpassi3@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Le Notaire ci-dessus dénommé a, suivant acte authentique, reçu le quatorze juillet deux mille vingt-six, enregistré: Folio 131/24 N°6414, procédé à la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société par action simplifiée;

Dénomination: «ILAKA SAS»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Conseil et ingénierie;
- Prestation de services;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège-Social: Centre-Ville, rue Germain BIKOUMA, dans la radio à Pointe-Noire;

Président: Monsieur François Dominique GAZANIA, de nationalité Congolaise;

R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2026-B16-00016.

Pour avis,

Maître Bernard PASSI.

Crise sociale et urgence économique: Pourquoi la République du Congo doit créer un ministère de l'Economie sociale et solidaire

Depuis le contre-choc pétrolier de 2014, et plus récemment les affres de la crise sanitaire mondiale et des tensions inflationnistes, la République du Congo traverse une zone de fortes turbulences. Si les indicateurs macroéconomiques tentent timidement de repasser au vert grâce à la remontée des cours du brut, le tissu social, lui, reste profondément meurtri. Le chômage endémique des jeunes, la précarisation des ménages, l'économie informelle omniprésente, mais non structurée, et le creusement des inégalités dessinent le visage d'une crise socioéconomique aiguë et appellent une réinvention du modèle de développement. Dans cette quête, un concept gagne du terrain partout dans le monde: l'économie sociale et solidaire. La réponse publique ne peut plus se contenter des recettes classiques de la relance par le haut (grands travaux, industries extractives). Il devient impératif de regarder vers le bas, vers les territoires, vers les initiatives citoyennes. C'est précisément ici que se joue la nécessité de créer, en République du Congo, un ministère de plein exercice dédié à l'Economie sociale et solidaire (ESS).

L'économie congolaise est, dans les faits, majoritairement sociale, solidaire et informelle. Des tontines (likelemba) aux coopératives agricoles des plateaux batéké, des groupements de femmes commerçantes de Pointe-Noire aux associations de jeunes recycleurs de Brazzaville, la population survit et innove grâce à des mécanismes de solidarité horizontale. Or, cet immense gisement de résilience est aujourd'hui un angle mort institutionnel. Les questions de l'artisanat, de l'économie informelle, des mutuelles de santé ou des coopératives sont éparpillées entre plusieurs départements ministériels (PME, Affaires sociales, Agriculture, Jeunesse...) sans vision cohérente ni bud-

get dédié.

Créer un ministère de l'ESS, ce n'est pas ajouter une bureaucratie coûteuse, c'est reconnaître institutionnellement la réalité économique du pays et offrir un guichet unique, une voix au gouvernement, et un cadre légal protecteur à des millions de Congolais qui créent de la richesse hors des radars de l'État. Dans un pays où la richesse nationale repose sur une rente pétrolière aux mains de quelques-uns, l'Economie Sociale et Solidaire offre une troisième voie. Elle n'est ni l'attente passive des subventions de l'État-providence (que l'État congolais n'a d'ailleurs pas les moyens de financer massivement), ni la jungle d'un marché dérégulé



Dr Fulbert Ibara

qui broie les plus faibles. Un ministère dédié pourrait porter des politiques publiques structurantes: La formalisation progressive et incitative: L'idée est simple: un commerçant, un artisan ou une coopérative qui accepte de s'enregistrer auprès du ministère recevra en échange un statut juridique simplifié, une exonération fiscale temporaire, et surtout, l'accès aux marchés publics de l'État. Nous arrêterons de pénaliser ceux qui entreprennent; nous les accompagnerons. L'accès au financement solidaire: Créer un ministère sans caisse ne sert à rien. Il faudra adosser à ce ministère un Fonds National de Développement Solidaire (FNDS)

pour sortir les porteurs de projets des griffes des usuriers.

Ce fonds ne prêtera pas comme les banques classiques. Il financera des projets à fort impact social: une coopérative de femmes qui transforme le manioc, une mutuelle de santé villageoise, une start-up qui recycle les déchets plastiques de Brazzaville. Le critère ne sera pas la garantie matérielle, mais la viabilité du projet et son utilité pour la communauté.

La préférence solidaire dans la commande publique: L'État devra prendre un décret exigeant que 20 % des marchés publics (cantines scolaires, fournitures, entretien des espaces verts, construction de petites infrastructures) soient réservés aux groupements, coopératives et associations issus de l'économie sociale. L'argent de l'État doit d'abord faire vivre les Congolais qui travaillent, avant de partir à l'étranger.

La territorialisation de l'économie: En faisant des collectivités locales et des préfectures des partenaires de la création d'emplois non délocalisables (transformation agroalimentaire, services à la personne, économie verte). Un ministère dédié aurait la capacité de territorialiser les politiques de développement. Il pourrait coordonner des

pôles territoriaux de coopération économique, financer des incubateurs ruraux, et contractualiser avec les collectivités locales pour faire de l'ESS le bras armé de la décentralisation. Sans ce portage politique, les initiatives locales resteront éparpillées, sous-financées et sans perspective de changement d'échelle.

Le rôle décisif dans le déploiement de l'Assurance Maladie Universelle: L'ESS, à travers les mutuelles de santé, apporte une réponse concrète et éprouvée.

Premièrement, les mutuelles résolvent le défi de la collecte des cotisations. Un travailleur informel — vendeuse au marché Total, pêcheur sur le fleuve Congo, planteur dans la Sangha — n'a ni bulletin de salaire ni employeur pour prélever une cotisation. Une mutuelle de proximité, ancrée dans sa communauté ou sa filière professionnelle, peut adapter les modalités de cotisation: versements hebdomadaires, cotisations en nature après la récolte, formules saisonnières. La confiance de proximité remplace la contrainte administrative.

Deuxièmement, les mutuelles servent de guichets décentralisés pour l'enrôlement à l'AMU. Plutôt que d'immatriculer des millions d'individus isolés, la Caisse nationale d'assurance maladie pourrait conventionner avec des centaines de mutuelles de base qui se chargeraient de l'affiliation, de la collecte et

du premier niveau de gestion des prestations. Ce maillage territorial est la seule voie réaliste pour atteindre les zones rurales enclavées et les quartiers populaires.

Troisièmement, les mutuelles portent une mission d'éducation à la prévoyance. La culture assurantielle est encore faible dans une large partie de la population. Payer une cotisation pour un risque futur ne va pas de soi. La mutuelle, gérée par des pairs, parlant les langues locales, expliquant concrètement les bénéfices de la solidarité, est le meilleur ambassadeur de l'AMU auprès des communautés réticentes ou méfiantes.

L'économie sociale et solidaire n'est pas une utopie marginale. Elle est une réponse concrète, éprouvée et profondément adaptée aux réalités congolaises pour relever les défis de la protection sociale, de la cohésion communautaire et de la diversification économique.

Le Congo de demain ne se construira pas seulement avec des pipelines et des routes. Il se construira aussi avec des coopératives, des mutuelles et des associations. C'est cette économie du lien, de la solidarité et de la dignité qu'il est temps de hisser au sommet des priorités nationales.

Dr Fulbert IBARA

Economiste de la santé et de la protection sociale
Cabinet d'Expertise Judiciaire



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE
DE L'OUEST ET DU CENTRE - SERIE DE PROJETS N°2 (HISWACA - SOP 2)
UNITE DE GESTION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°092/HISWACA /2026 RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE SUIVI EVALUATION DU PROJET (HISWACA – SOP 2)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du «Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «**recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre de la plateforme numérique de suivi évaluation du projet (HISWACA – SOP 2)**».

2. L'objectif général de la mission consistera à concevoir, développer et mettre en place une plateforme numérique de suivi évaluation adaptée aux besoins du projet HISWACA. Cette solution devra permettre de suivre l'exécution physique, financière et budgétaire, de gérer le chronogramme des activités et de produire des rapports fiables pour les parties prenantes). Plus spécifiquement, il s'agira de:

- identifier clairement les indicateurs pertinents pour mesurer les progrès et les résultats du projet;
- proposer une méthodologie structurée pour la collecte, l'analyse et l'interprétation des données, en intégrant des outils numériques pour réduire les tâches manuelles;
- concevoir un dispositif permettant de juger en temps réel si les objectifs sont atteints ou si des ajustements sont nécessaires;
- documenter systématiquement les processus et les résultats afin de garantir l'accès à l'information pour toutes les parties prenantes;
- intégrer des mécanismes d'apprentissage et d'adaptation pour renforcer la performance du projet;
- définir les rôles et responsabilités de chaque intervenant dans

le suivi évaluation;

- mettre en place des notifications et des visualisations dynamiques pour suivre l'avancement en temps réel;
- Prévoir un module de partage des leçons apprises et des expériences réussies pour enrichir les futurs projets;
- etc...

3. À l'issue de la mission, le cabinet devra livrer une plateforme numérique opérationnelle, sécurisée et conviviale. Celle-ci devra permettre un suivi en temps réel des indicateurs, la génération de rapports automatisés, la documentation des processus et la mise à disposition d'outils de visualisation pour les parties prenantes. Un plan de pérennisation et de maintenance devra également être proposé afin d'assurer la durabilité de la solution.

4. Le cabinet devra justifier d'une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre des solutions numériques. Il devra disposer de compétences solides en développement informatique, gestion de bases de données et cybersécurité, ainsi que d'une connaissance approfondie des méthodologies de suivi évaluation. Une expérience dans des projets similaires, notamment dans le secteur des projets de développement, constituera un atout majeur. De manière spécifique, il est attendu que le cabinet justifie:

- au moins cinq années d'expérience dans le développement de plateformes numériques appliquées aux projets de développement;
- la réalisation d'au moins trois plateformes numériques de suivi évaluation déjà opérationnelles;
- la capacité à sécuriser des applications en ligne y compris les plateformes numériques (preuves documentées: rapports d'au-

dit, attestations de clients, certifications obtenues);

- la capacité à utiliser des solutions modernes (cloud, IA, automatisation, visualisation dynamique).

5. La mission sera réalisée sur une période de trois (03) mois, comprenant les étapes suivantes: diagnostic initial, conception de la plateforme, développement et paramétrage, formation des équipes, mise en service et accompagnement post déploiement.

6. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les cabinets (firmes) à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

7. Un cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants (SQC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

8. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: ugp@hiswaca-congo.org / recrutementhiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le **24 septembre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention «recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre de la plateforme numérique de suivi évaluation du projet (HISWACA – SOP 2)»**.

10. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est: projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12^e étage, Porte 1204; Tél: (+242) 06 157 01 01, E-mail: ugp@hiswaca-congo.org recrutementhiswaca@gmail.com /

Fait à Brazzaville, le 04 septembre 2026

Le Coordonnateur

Patrick Valéry ALAKOUA

APPEL A LA SOLIDARITE

Matongo "Secousse": SOS pour un "Yaoundé 72" en détresse

Un appel à la mobilisation pour aider Joseph Matongo "Secousse-Griba" ou "Soukous-Griba", champion d'Afrique avec les Diables Rouges en 1972, a été lancé sur la toile. L'ex-ailier gauche est très affaibli par la maladie. Il passe des journées dans une douleur constante, selon les informations relayées sur Radio-Congo et d'autres médias. Matongo, dont le nom est gravé en lettres d'or, formait avec Bagamboula-Mbemba "Tostao", le duo d'ailiers passeurs pour le terrible avant-centre Mbono "Sorcier" et l'avant de soutien François M'Pelé. Ce quatuor d'attaquants a largement contribué à la réalisation du plus grand exploit de l'équipe nationale du Congo, sa victoire à la 8^e Coupe d'Afrique des nations organisée par le Cameroun en 1972. Aujourd'hui, la star sombre dans l'oubli institutionnel, la précarité et de graves pro-



Matongo, un champion oublié

blèmes de santé. On peut l'apercevoir très amaigri et couché dans un canapé sur une photo diffusée sur la toile. Oui, Joseph Matongo "Secousse-Griba" est très malade. Une blessure au genou contractée lors d'un match contre le Nigeria, a marqué à vie cet ex-atta-

quant des Diables-Noirs (1969-1978) passé par Patronage Sainte-Anne (1967-1969). Opéré du ménisque il y a cinquante ans, il souffre de douleurs persistantes dues à cette pathologie sévère au genou, qui ne lui permet plus de se tenir debout. Chers amis footballeurs,

chers sportifs, très chers cadres et autorités du pays, Matongo, ex-agent de banque, est souffrant à Pointe-Noire où il réside après avoir fait valoir ses droits à la retraite. Sans prise en charge médicale, ni ressources financières suffisantes. Face à l'abandon qu'il ressent de la part du pays, vivant dans la douleur et l'oubli, Matongo "Secousse" a lancé lui-même un appel désespéré pour du soutien: qu'on lui vienne en aide. Peu importe ce qu'on va dire actuellement, il faut le sauver d'abord, car il ne servira à rien de «cotiser» pour ses funérailles s'il n'a pas été assisté pendant la maladie. Un champion de son rang mérite des soins médicaux urgents et de la dignité. La balle est dans le camp des autorités et de ses amis. Ne laissons pas partir nos bibliothèques. Que les actions de solidarité commencent !

Franck SOUAPIBOU

CRISE A LA FECOHAND

La Dynamique pour une implication concrète du Premier ministre

La crise au sein de la Fédération congolaise de handball continue d'alimenter les débats. Vendredi 4 septembre 2026, dans une déclaration, les dirigeants et clubs membres de La Dynamique «Le réveil du handball congolais» ont exprimé leur désaccord avec la position du ministère des Sports et lancé un appel à l'intervention du Premier ministre pour trouver une solution rapide et durable. Dans leur déclaration, les responsables de La Dynamique dénoncent le soutien du ministère des Sports au comité exécutif fédéral actuellement en place. Selon eux, la légitimité de ce comité reste contestée. Ils estiment donc qu'il est difficile de leur demander de dialoguer avec une équipe dirigeante dont la légitimité est au centre du



Les membres de La Dynamique

conflit. Ces acteurs disent vouloir défendre la légalité, la transparence et l'éthique dans la gestion du handball. Ils demandent également que les décisions rendues par les organes compétents soient respectées, notamment celles de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS). Pour eux, leur refus de reconnaître le comité exécutif actuel ne doit pas être considéré comme un acte d'indiscipline ou de rébellion. Ils expliquent qu'il s'agit plutôt d'une ma-

nière de défendre leurs convictions et de protéger l'avenir du handball congolais. La Dynamique affirme toutefois rester ouverte au dialogue et à la médiation. Elle souhaite que toutes les parties concernées soient entendues et que le règlement de la crise se fasse dans la transparence et l'impartialité. Au regard de la situation, les dirigeants sollicitent l'intervention du Premier ministre, chef du gouvernement. Ils souhaitent que cette intervention permette de trouver une solution définitive et consensuelle à la crise.

Djibril Mouyoki, président d'Interclub handball, fait partie des dirigeants qui souhaitent voir la famille du handball retrouver la confiance et l'unité. La Dynamique réaffirme ainsi sa volonté de contribuer à un nouveau départ pour le handball congolais, dans le respect des textes et des règles sportives.

Darchevie KETTE BONAZEBI

TOURNOIS DE GALA DE HANDBALL

La scène dynamisée par de nouveaux clubs

Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua continuent d'abriter les matchs des tournois de gala organisés depuis plusieurs mois par La Dynamique "Le réveil du handball congolais". De nouveaux clubs dynamisent la scène en offrant aux jeunes un cadre de développement et de compétitions. A Brazzaville, on disputait la 20^e journée le dimanche 6 septembre 2026 au Square De Gaulle. Le match-phare en seniors dames a été remporté par DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) aux dépens de Grain de sel (35-21). Dans l'autre rencontre des dames, Renaissance a pris le



Une phase de jeu du match DGSP - Grain de sel

dessus sur Inter Club (30-26). Trois rencontres figuraient au programme en seniors hommes. Inter Club a dominé

Académie (38-23) ; BMC a coiffé CF JSO sur le fil (31-30) ; enfin ASOC et ASB ont choisi le chemin du match nul

(27-27). Dans la catégorie des moins de 16 ans, ASOC et CFPN se sont quittés dos à dos (27-27). A Pointe-Noire, la compétition en était à sa dix-septième journée. Malgré l'interdiction imposée à La Dynamique, les matchs continuent de se dérouler sur des terrains improvisés. Chez les seniors hommes, Pèlerin s'est imposé aux dépens d'Inter Club (21-20). Munisport a disposé Tié-Tié sport (44-25), tandis que l'AS Cheminots a fait plier Patronage (27-23). Chez les dames, l'AS Cheminots l'a emporté de 3 buts face à Pèlerin (29-26), et Banko Sport a défait Tié-Tié Sport (17-15).

G.M.

HANDBALL CONGOLAIS

Etoile du Congo et AS Otohô félicitées après leur épopée de Kinshasa

Hugues Ngouelondélé, ministre de la Jeunesse et des sports, a reçu à son cabinet les deux représentants congolais au championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe (hommes et dames) à Kinshasa, mercredi 26 août 2026, pour les féliciter, les remercier et les encourager pour la mission accomplie, malgré les querelles interminables entre dirigeants.



L'AS Otohô avec le ministre Hugues Ngouelondélé



Etoile du Congo posant avec le ministre

Les deux clubs, Etoile du Congo en hommes et AS Otohô en dames, ont participé à cette compétition et en sont sortis respectivement vainqueurs du tournoi masculin et deuxième de celui des dames. Une performance honorable, acquise au prix des sacrifices. Pourtant le handball congolais traverse une période de crise de leadership sans précédent depuis plusieurs mois. D'un côté, le bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) présidé par Ambroise Linda Noumazalaye, de l'autre, La Dynamique «Le réveil du handball congolais» qui poursuit sans relâche l'organisation de tournois de gala. Au milieu, le ministère des Sports joue, tant bien que mal, au sapeur-pompier. Mais à qui profite-elle? Heureusement, sur le terrain les acteurs se régalaient.

Pascal BIOZI KIMINOU

REMERCIEMENTS

Philippe BANZ, journaliste au journal La Semaine Africaine, et les enfants BANOZI remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur assistance multiforme lors du décès de son fils aîné et de



leur grand frère **Briey Cervin BANOZI**, survenu le vendredi 21 août 2026 au CHU de Brazzaville et inhumé le 3 septembre 2026, au cimetière privé de Loukanga 2, dans la banlieue sud de Brazzaville, en présence de plusieurs membres des deux familles : paternelle et maternelle, ainsi que des collègues, amis et connaissances.

Que son âme repose dans la paix du Seigneur.